



JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

TEBBOUNE À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA CORPORATION

• LIRE EN PAGE 3



- Laâgab rappelle, chiffres à l'appui, l'ouverture du champ médiatique depuis 2020
- Le ministre dépose une gerbe de fleurs à la place de la Liberté de la presse et visite des structures médiatiques et sportives
- Les professionnels soulignent l'importance que le Président attache au secteur

MIGRATION CLANDESTINE

**Merad réaffirme
à Rome l'approche
globale et intégrée
de l'Algérie**

• PAGE 5

Dossier



LE SYSTÈME
ÉDUCATIF SE
MET À LA PAGE

**Mutations
salutaires**

• PAGES 12-13

AÉROPORT DE BOUFARIK Arrivée d'enfants ghazaouis blessés



Des enfants palestiniens blessés sont arrivés, jeudi dernier au soir, avec leurs accompagnateurs à la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la 1^{re} Région militaire, en provenance de l'aéroport international du Caire (Egypte), et ce, en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Gaza. Les enfants blessés ont été accueillis par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abou Aita, et la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), M^{me} Ibtissam Hamlaoui. La ministre de la Solidarité nationale a affirmé que «le peuple algérien prouve une fois de plus son esprit de solidarité en accueillant le 2^e groupe de Palestiniens blessés rapatriés de Gaza dans un état lamentable», soulignant que les instructions du président de la République ont été appliquées à la lettre et que d'autres groupes arriveront en Algérie dans les prochains jours. M^{me} Krikou a salué le professionnalisme et l'implication des forces de l'Armée nationale populaire dans l'action humanitaire dans le cadre de l'aide aux frères palestiniens. Le ministre des Moudjahidine a déclaré, pour sa part, que l'Algérie «accueille aujourd'hui les blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère, en application des instructions du président de la République», ajoutant qu'ils bénéficieront d'une prise en charge totale, l'Etat algérien ayant assuré tous les moyens nécessaires à cet effet». La présidente du CRA a indiqué, pour sa part, que «tout a été préparé pour la prise en charge des blessés palestiniens y compris en matière de greffe d'organes». Cette opération est la deuxième du genre après celle du 28 mars 2024 pour laquelle le haut commandement de l'ANP a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, avec un staff médical spécialisé relevant des services de santé militaire.

UNRWA

Le commissaire général salue la contribution financière de l'Algérie

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a salué, mercredi dernier, la contribution financière de l'Algérie au profit de cette agence onusienne, afin qu'elle puisse continuer à remplir son mandat. «C'est émouvant de voir tout cet excellent soutien à l'UNRWA et à notre travail y compris à Ghaza», a écrit Lazzarini sur la plateforme X. Il a ajouté qu'«au cours des derniers mois et face aux menaces existentielles qui pèsent sur l'agence, plusieurs pays se sont manifestés». «Cette semaine, c'est l'Algérie avec une très généreuse contribution de 15 millions de dollars américains. Ces efforts nous permettent de continuer et de protéger les réfugiés palestiniens et de remplir notre mandat», a souligné le responsable onusien.

21^e SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE ANNUELLE DES PAYS AFRICAINS ET NORDIQUES

Attaf pointe l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien



LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER, AHMED ATTAFF, a pointé, jeudi dernier à Copenhague, l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien, soulignant que le monde a cruellement besoin de voix de sagesse et d'engagement.

«L'incapacité persistante de la communauté internationale à réagir de manière unie et décisive pour mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien a ravivé les doutes et les scepticismes quant à la raison d'être et à la pertinence du droit international dans son intégralité», a affirmé Attaf dans une allocution prononcée à l'occasion de la tenue de la 21^e session de la Conférence ministérielle annuelle des pays africains et nordiques. Le ministre a rappelé que «l'Algérie a fièrement accueilli la précédente session marquant le 20^e anniversaire de ce rassemblement unique qui n'a cessé d'œuvrer à promouvoir les valeurs indispensables de dialogue, de coopération, de confiance, de respect et de compréhension».

«Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces valeurs qui nous unissent dans ce forum sont aujourd'hui menacées de manière existentielle, car nous assistons tous avec regret, frustration et consternation à la réémergence et la prévalence croissante des logiques de polarisation, de divisions et de confrontation, logiques qui sont toutes héritées de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité que nous pensions tous définitivement derrière nous», a-t-il regretté.

L'impact de cette situation, a poursuivi Attaf, «a été et continue d'être extrêmement préjudiciable. Les foyers de crises, de tensions et de conflits se multiplient, s'accumulent et s'étendent. Le multilatéralisme est en recul constant, l'ONU est progressivement disqualifiée et l'un de ses organes centraux, le Conseil de sécurité, tombe progressivement dans un état de paralysie complète». Il a, à ce titre, fait remarquer que «la situation qui se déroule à Ghaza incarne, à elle seule, tous ces dysfonctionnements qui remettent aujourd'hui en question, de manière directe et flagrante, l'essence même d'un système fondé sur des règles». «Ce ne sont certainement pas des temps ordinaires ! Ce sont des périodes de crise profonde, des périodes de profonds troubles et, de toute évidence, des périodes de grande incertitude», a-t-il insisté. Il a indiqué que «dans ces moments-là, le monde a cruellement besoin de voix de sagesse et d'engagement, comme celles qui

émergent constamment de ce forum». «Collectivement, nous devons nous lever et défendre ce en quoi nous croyons sincèrement en tant que rassemblement de pays partageant les mêmes idées», a-t-il souligné.

SEULE LA CHARTE DES NATIONS UNIES...

Des pays, a-t-il ajouté, «profondément attachés aux normes qui constituent le fondement solide du système international, fidèlement engagés à consolider le multilatéralisme et la coopération internationale face aux redoutables défis contemporains (et) qui croient fermement, tant en paroles qu'en actes, que la Charte des Nations unies reste la seule boussole permettant à l'humanité de parvenir à la paix, de faire progresser les droits de l'homme et de favoriser une prospérité partagée».

Dans cette perspective, Attaf a tenu à féliciter les organisateurs pour avoir mis en valeur, à travers le riche programme de la 21^e session de la Conférence ministérielle annuelle des pays africains et nordiques, «l'importance stratégique de la coopération et du partenariat Nord-Sud dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement durable». «Comme on le dit habituellement, la paix et le développement sont les deux faces d'une même médaille», a-t-il déclaré, relevant qu'«il n'y a pas de paix sans développement et il ne peut y avoir de développement sans paix». En outre, «il est devenu tout à fait clair que la paix et le développement ne peuvent prospérer sans les droits de l'homme et la justice», a-t-il ajouté. Soulignant que ces réalités sont d'autant plus pertinentes dans le contexte africain, Attaf a indiqué que «l'Afrique poursuit les deux voies en parallèle : faire taire le programme sur les armes et le programme de développement». «Ses efforts méritent d'être soutenus, et ses appels répétés à remédier à sa longue marginalisation dans tous les domaines de la vie internationale méritent d'être entendus et suivis», a-t-il dit dans ce sens. Remerciant également les organisateurs d'avoir mis au premier plan la question de la gouvernance mondiale et plus particulièrement celle des institutions financières internationales, Attaf a insisté sur le fait que «le temps est en effet venu de corriger l'injustice historique infligée à l'Afrique dans toutes ces institutions». «Respectons les précieuses leçons de l'histoire, travaillons tous ensemble pour briser les mauvais schémas qui perpétuent l'instabilité et les inégalités, et exploitons pleinement les relations privilégiées entre l'Afrique et les pays nordiques pour influencer positivement le processus décisionnel international afin de contribuer à un monde meilleur pour tous», a-t-il préconisé.

Le MAE s'entretient avec nombre de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a tenu, jeudi dernier à Copenhague, des rencontres bilatérales avec ses homologues du Danemark, de Norvège, d'Afrique du Sud, du Ghana, de Libye, de Côte d'Ivoire, du Zimbabwe et d'Ouganda, et ce, en marge de sa participation aux travaux de la 21^e réunion ministérielle périodique des pays africains et des pays nordiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur «les principaux thèmes et questions inscrits à l'ordre du jour de la session de cette année de la réunion ministérielle qui se tient dans le contexte des résultats importants de la précédente session tenue en Algérie en octobre 2023», a précisé la même source.

L'accent a été mis sur «le caractère particulier et privilégié du partenariat entre l'Afrique et les pays nordiques qui figure parmi les plus anciens unissant le continent africain et le plus durable et régulier en termes de tenue de réunions, mais aussi un partenariat entre deux blocs qui accordent un intérêt particulier et une importance extrême à la promotion des valeurs de l'ONU et à la consolidation des fondements du système international multilatéral», selon la même source.

Ces entretiens ont également permis «de passer en revue l'état des relations bilatérales avec ces pays amis et d'examiner les moyens de les promouvoir à des perspectives plus larges, outre l'échange de vues et d'analyses sur les questions d'actualité et les développements régionaux et internationaux», a conclu le communiqué.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUROL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les professionnels soulignent l'importance que le Président attache au secteur

Des journalistes et des représentants d'établissements médiatiques nationaux ont été unanimes à souligner que la scène médiatique nationale était en phase avec le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, estimant que les rencontres de la corporation médiatique avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concrétisaient l'adhésion de la presse nationale à ce processus. En marge de la cérémonie présidée par le président de la République, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le directeur du quotidien L'Expression, Ahmed Fatani, a déclaré à l'APS que les différentes rencontres des journalistes avec le président de la République «constituent désormais une tradition ancrée. C'est une initiative louable d'associer la corporation médiatique dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle». «La volonté du président de la République d'opérer un changement au niveau de la scène médiatique en Algérie s'est manifestée principalement à travers les majeurs acquis enregistrés, notamment au volet législatif, en attendant la publication de tous les textes d'application relatifs au secteur», a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur du quotidien Jeune indépendant, Kamel Mansari, a estimé que l'entrevue périodique du président de la République avec les représentants des médias nationaux est devenue «une coutume», relevant que les réalisations enregistrées dans divers secteurs ces dernières années «sont en phase avec le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, qui correspond aux aspirations et aux ambitions de tous ses enfants». De son côté, le rédacteur en chef du journal El Khabar, Jallel Bouati, a évoqué le processus législatif et réglementaire qui a défini l'instauration de nouvelles lois concernant le secteur, valorisant les réalisations que le secteur de l'information a connues, lesquelles ont couronné, selon lui «la vision et les engagements du président de la République pour instaurer une pratique médiatique plus professionnelle». «L'importance que le président de la République attache au secteur se traduit par son souci de partager, aux côtés des journalistes, les occasions les concernant» La journaliste à la Radio algérienne, Ibtihal Abdoune, a, par ailleurs, estimé que les réalisations accomplies sur la scène médiatique, notamment sur les plans législatif et juridique, reflètent «une volonté politique claire pour promouvoir le secteur conformément aux évolutions notables vécues actuellement sur plusieurs niveaux». L'implication de la corporation médiatique est primordiale pour suivre ces évolutions dans cette démarche d'«assurer un contenu significatif» aux fins de «relever les défis et de faire face aux campagnes tendancieuses visant la stabilité et l'unité de l'Algérie», a-t-elle ajouté.

Tebboune à l'écoute des préoccupations de la corporation

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, A PRÉSIDÉ, jeudi dernier au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (Alger), une cérémonie en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du Gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie. Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a mis l'accent sur «le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces dernières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles». Le ministre a rappelé que le président de la République «a instauré une tradition louable à travers ses rencontres périodiques avec les représentants des médias et la célébration de la Journée nationale de la presse et de la Journée mondiale de la liberté de la presse, autant d'occasions pour mettre en avant les acquis réalisés dans le secteur».

L'État algérien, sous la conduite du président de la République, n'a pas hésité à apporter tout le soutien nécessaire, notamment par l'adaptation de la législation régissant le secteur de l'information aux dispositions de la Constitution de 2020, à travers les nouvelles mesures de la loi organique relative à l'information, a affirmé le ministre. Selon lui, la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à quelques semaines de la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain est «l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur de l'information en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les instructions qu'il a données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective».



Il a, à cette occasion, indiqué que les textes d'application relatifs au secteur avaient été finalisés et «seront publiés successivement dans les prochaines semaines», faisant état de la régularisation de la situation des chaînes de télévision privées.

LES TEXTES D'APPLICATION RELATIFS AU SECTEUR DE LA COMMUNICATION FINALISÉS

Laâgab a précisé que le ministère «a achevé l'élaboration de tous les textes d'application relatifs au secteur dans les délais fixés par le président de la République». Lesdits textes concernent les deux autorités de régulation, le Conseil d'éthique et de déontologie, outre le statut particulier du journaliste et le cahier des charges relatif à la communication audiovisuelle, a-t-il ajouté. Laâgab a rappelé, à cette occasion, que «les différentes instances prévues dans la loi organique relative à l'information seront installées», précisant que son département avait «entamé l'aménagement des sièges de ces instances».

Il a également fait état du «début, à la mi-avril dernier, de l'adaptation de l'activité des journaux de la presse électronique et papier aux nouvelles lois et dispositions régissant l'activité de la presse en Algérie», évoquant «la réception des dossiers de création de nouveaux journaux, conformément au nouveau système de déclaration». Le ministre a précisé, à ce propos, que «les éditeurs ayant déposé leurs dossiers au

niveau du ministère de la Communication ont récupéré séance tenante les autorisations». Dans le même sillage, il a révélé que le cahier des charges relatif aux services de communication audiovisuelle sera examiné lors de la prochaine réunion du Gouvernement.

DES AGRÈMENTS ACCORDÉS À 306 JOURNAUX PAPIER ET ÉLECTRONIQUES

Laâgab a, par ailleurs, mis en garde contre «les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression», rappelant qu'«entre 2020 et fin avril 2024, des agréments ont été accordés à 156 journaux papier, dont 88 spécialisés, à 150 journaux électroniques et à 24 chaînes de télévision privées». Évoquant le projet de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City, le ministre a estimé qu'elle apportera «un véritable plus au paysage médiatique national». Il a, par ailleurs, fait état du dégel des projets de stations de diffusion dans plusieurs wilayas du pays, ce qui permettra, a-t-il dit, d'«atteindre des zones où la diffusion radiophonique n'est pas optimale».

Le ministre de la Communication a enfin tenu à réaffirmer «l'impératif respect de l'éthique et de la déontologie de la profession», déplorant, par là même, la situation en Palestine, où, a-t-il dit, «les journalistes sont ciblés et tués délibérément avec une barbarie sans précédent dans l'histoire».

ALGER

Laâgab visite des structures médiatiques et sportives

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse et visité des structures médiatiques et sportives. Au cours de ses différentes haltes, il a réaffirmé l'engagement du président de la République à poursuivre les réformes visant à hisser la presse nationale à de plus hauts niveaux. Accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, de représentants de la famille de la presse et de représentants des autorités civiles et militaires, Laâgab a entamé sa tournée par le dépôt d'une gerbe de fleurs à la place de la Liberté de la presse dans la commune de Sidi M'hamed, à la mémoire des martyrs de la profession. Le ministre s'est rendu ensuite à la maison de la presse Tahar-Djaout où il a inauguré le siège de l'Organisation nationale des journalistes, un nouveau syndicat qui vient d'obtenir son agrément pour défendre les intérêts de la corporation. Slimane Abdouche, son secrétaire général, a salué l'initiative du ministre. Pour Laâgab, «il était normal que la famille médiatique s'organise via de pareils syndicats professionnels», souhaitant que cette «nouvelle structure puisse jouer un rôle positif dans l'encadrement du travail médiatique en Algérie». Il a appelé l'Organisation à s'acquitter de son rôle sur la scène médiatique internationale pour que



l'Algérie soit représentée au sein des organisations médiatiques arabes, européennes et autres. Par ailleurs, Laâgab a annoncé que la wilaya d'Alger prendra en charge la restauration de la Maison de la presse afin qu'elle puisse avoir une allure digne de la profession. Le ministre s'est ensuite rendu au stade Nelson-

Mandela, situé dans la commune de Baraki, où il a baptisé la salle de conférence du nom du défunt commentateur sportif Mohamed Sellah, qui débuta sa carrière en 1963 à la Radiodiffusion télévision algérienne (RTA). Laâgab a, en outre, baptisé la salle de conférences du complexe olympique Mohamed-Boudiaf du nom du défunt champion d'athlétisme et journaliste, Abdelkader Hammani, qui lança le service sport à la Télévision algérienne. Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que la démarche du président de la République consistant à baptiser les différentes infrastructures sportives de noms de journalistes algériens «se poursuivra à travers les différentes wilayas du pays».

Au terme de sa visite, Laâgab a présidé l'inauguration officielle de la station terrestre de diffusion par satellite dédiée à la domiciliation des chaînes privées au centre de la Télédiffusion d'Algérie (TDA) à Bouchaoui (Alger), après avoir inspecté diverses structures sur place, à l'instar des salles de contrôle, de réception et de diffusion, où le ministre a souhaité «progrès et prospérité» à tous les médias, notamment audiovisuels. Ce centre permettra ainsi aux chaînes privées d'exercer dans le cadre du droit algérien. Le Centre téléport de Bouchaoui Abdelmalek-Houyou a été doté d'une nouvelle station terrestre de diffusion par satellite dédiée à la domiciliation des chaînes de télévision.

■ Aya Malak

HAUSSE DES SALAIRES ET PENSIONS, RELANCE ÉCONOMIQUE ET PIB

Les annonces du président de la République

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS, le président Tebboune a dévoilé un plan d'action ambitieux visant à stimuler la croissance économique et à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Parmi les mesures principales annoncées figure une augmentation des salaires, une initiative concrète pour valoriser la contribution des travailleurs.

Bien que le montant précis de cette augmentation n'ait pas été divulgué, elle devrait concerner tous les secteurs d'activité. Une autre mesure phare est l'augmentation des pensions de retraite de 10 à 15%, dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

Le chef de l'Etat a également réaffirmé l'engagement de l'Algérie à ne pas s'endetter pour financer les dépenses publiques. Il a en outre annoncé une augmentation de la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) à 9% d'ici fin 2024, dans le but de diversifier l'économie algérienne et de réduire sa dépendance aux hydrocarbures.

Une augmentation du PIB à 400 milliards de dollars d'ici 2026-2027 a également été fixée. La confiance du président de la République dans la reprise économique du pays a été confirmée par l'accueil positif de ces annonces par les experts. Parmi eux, Brahim Guendouzi, économiste spé-



cialisé en commerce international, qui a souligné que «de nombreuses entreprises ont commencé à reprendre leurs activités, à lancer de nouveaux projets, voire à entamer la production, ce qui pourrait augmenter la part de l'industrie dans le PIB». Il a rappelé qu'à un récent passé, «la part de l'industrie dans le PIB ne dépassait pas 5%, contrairement au secteur agricole qui représentait 14%». Guendouzi a expliqué que «l'industrie a régressé depuis les années 2000 jusqu'en 2020, principalement en raison de la concurrence des importations». Il a mentionné que «de nombreuses entreprises étaient incapables de résister à cette concurrence étrangère, ce qui a entraîné la fermeture de certaines d'entre elles et une activité réduite pour d'autres, notamment les entreprises publiques». Cela a conduit, selon l'économiste, «à une diminu-

tion significative de la valeur ajoutée de l'industrie qui représentait autrefois 30% du PIB». Il a observé, a-t-il ajouté, «une augmentation du nombre d'entreprises, surtout dans le secteur privé, se lançant dans la production dans l'électroménager, l'agroalimentaire et la sidérurgie avec des partenaires étrangers. Cette relance est accompagnée d'un processus de substitution des importations par la production locale, stimulant ainsi l'investissement dans le secteur industriel et améliorant la gestion des entreprises publiques».

PERSPECTIVES

L'expert a considéré les annonces économiques du Président comme «une réalité, notamment en ce qui concerne la politique de non-endettement extérieur qui est effective depuis 15 ans». Il a expliqué que «tous les investissements ont été réalisés en devises nationales, évitant

ainsi le besoin de financement étranger». En ce qui concerne le pouvoir d'achat, il a noté que «le gouvernement a décidé d'augmenter les salaires tout en préservant les finances publiques. Cette décision a été soutenue par la hausse des cours du pétrole, dépassant les 70 dollars, ce qui a entraîné une augmentation des recettes fiscales provenant du secteur pétrolier, renforçant ainsi les réserves financières de l'Etat et permettant de soutenir ces augmentations». Selon lui, «la prudence manifestée par le président de la République dans l'augmentation des salaires et des pensions de retraite, en les mettant en œuvre progressivement, est motivée par la persistance de l'inflation». Il a expliqué que «des augmentations massives des salaires auraient pour effet d'accroître la masse monétaire, entraînant une hausse des prix. Ainsi, les

augmentations progressives sont conçues pour donner au Trésor public le temps de s'adapter à ces changements». Concernant les objectifs de croissance économique fixés par le chef de l'Etat, Guendouzi a estimé que «cela est réalisable sous certaines hypothèses». «En 2023, l'Algérie a enregistré une croissance économique de 4,1%. Si cette tendance se maintient en 2024, 2025 et 2026, avec une croissance variant entre 3,8 et 4,2%, le PIB de 400 milliards de dollars est envisageable.

Une deuxième hypothèse dépend du marché pétrolier international, où le prix du baril a oscillé entre 75 et 85 dollars au cours des deux dernières années. Si cette tendance persiste, il est possible d'atteindre également cet objectif de PIB. La troisième hypothèse concerne les 6.000 projets d'investissement déclarés à l'Agence algérienne de promotion des investissements. Si une partie de ces projets entre en production et devient effective, combinée aux autres hypothèses telles que l'investissement, le taux de croissance et le prix du pétrole, il n'y a aucune raison de ne pas atteindre cet objectif», a-t-il expliqué.

Enfin, l'expert a souligné l'importance de prendre en compte l'année de référence pour le calcul du PIB. «Alors que jusqu'à l'année dernière, l'année de référence était 2001, à partir de 2024, les responsables des statistiques officielles utiliseront une année plus récente, soit 2011, ce qui devrait améliorer les chiffres du PIB en tenant compte des activités plus récentes», a-t-il conclu.

■ Assia Boucetta

REVALORISATION DES ALLOCATIONS DE RETRAITE

Le Gouvernement examine le dossier

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, jeudi dernier, une réunion du Gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux assurances, qui s'inscrit dans le cadre des réformes économiques que le président de la République a ordonné d'accélérer. Par ailleurs, et en exécution des instructions du président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé relative aux statuts des corps spécifiques du secteur de la santé publique. Ainsi qu'à une communication présentée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Communication, relatif aux dispositions du cahier des charges générales relatif aux services de communication audiovisuelle, ainsi qu'un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Santé fixant les modalités d'organisation des activités de formation paramédicale par les structures et les établissements privés de santé, en vue d'améliorer les soins de santé et de promouvoir la qualité des prestations de santé fournis aux citoyens.

PATRONAT ET MONDE DU TRAVAIL Défis et opportunités

Quel regard porte le patronat sur le marché du travail en Algérie ? Quels sont les défis du monde du travail ? Quel est le rôle du patronat dans la promotion de l'égalité des chances dans le secteur de l'emploi ?

Le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (Cipa), Abdelwahab Ziani, a estimé que les défis auxquels l'Algérie est confrontée sont le taux de chômage, les sous-emplois et le manque de compétences dans les postes-clés. Pour y faire face, «des réformes sont nécessaires pour favoriser une croissance économique inclusive, effectuer des profilings pour placer les compétences dans les positions stratégiques et continuer à les former», a-t-il suggéré. «En tant que Confédération, notre principale mission est de représenter les intérêts des employeurs qui œuvrent à créer des emplois dans des conditions de travail propices à la croissance économique», a-t-il ajouté. Il a fait remarquer qu'en Algérie, le premier employeur est le secteur privé. «Nous sommes approximativement à 3 millions de travailleurs et nous œuvrons, en étroite collaboration avec les institutions de tutelle, à trouver le mécanisme adéquat entre l'employeur et l'employé. Nous œuvrons aussi à la création de nouvelles entreprises qui elles aussi contribuent à la richesse du pays et à la création d'emploi», a-t-il dit.

Directeur général du laboratoire pharmaceutique El Kendi, Sofiane Achi a estimé que le marché du travail a connu le renforcement de certaines tendances post-Covid telles la digitalisation des processus et une flexibilité dans le travail au sein principalement des grandes et moyennes entreprises. Il a souligné que l'arrivée graduelle de start-up est en train d'accélérer cette évolution. De ce fait, il juge que l'un des challenges pour le monde du travail est le primo-emploi des jeunes. «A El Kendi, nous



Abdelwahab Ziani, président de la Cipa

avons un programme d'insertion des nouveaux diplômés via l'apprentissage et les stages pratiques. Nous investissons également beaucoup dans la formation», a-t-il fait savoir. Il a affirmé que le patronat algérien connaît aussi une évolution de ses méthodes de management, en ligne avec ce qui se pratique dans le monde, faisant remarquer que les formations en management sont imprtantes. «Dans notre laboratoire, nous avons fait bénéficier nos managers de la formation internationale dénommée Les 7 habitudes des gens très efficaces qui a eu un effet certain sur l'efficacité au sein de l'entreprise et donc de ses résultats», a-t-il indiqué.

UN ENVIRONNEMENT PROPICE

Selon lui, ce type d'initiatives met les dirigeants au diapason et promeut la création d'un environnement de travail propice à l'épanouissement et à la productivité. Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les choses sont plus compliquées. Le président de l'Association

générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, insiste sur la relance du secteur du BTPH, notant que le marché l'emploi dans ce domaine est instable. La raison : «Une insuffisance de la demande publique», soutient-il. Kheloufi a mis en avant l'urgence de lancer de grands projets publics pour permettre aux entreprises du secteur de se relancer. «Le lancement des chantiers entraînera aussi la relance des unités de fabrication des matériaux de construction et favorisera la création d'emploi. C'est la seule issue possible pour permettre à des milliers de jeunes d'accéder au marché du travail et de réduire le chômage», a-t-il soutenu. Et d'assurer que la reprise du secteur peut générer entre 1 à 2 millions d'emplois. Néanmoins, le responsable a salué les mesures prises par l'Etat pour booster la performance des entreprises, soulignant que le nouveau code de l'investissement insufflera une dynamique certaine aux entreprises.

Il a insisté toutefois sur l'importance de mettre en place un système financier répondant aux aspirations des porteurs de projets et créer un environnement sans entraves bureaucratiques. «L'investissement doit être géré par un accompagnement des porteurs de projets sur le terrain et en temps réel», a-t-il relevé. En plus de l'accompagnement, Kheloufi a mis en avant l'importance de renouer avec le dialogue social. Selon lui, un climat social apaisé a des retombées positives sur les performances économiques, les pratiques de gouvernance et la stabilité sociale.

En conclusion, le patronat du BTPH a soutenu que le vrai défi est la relance de ce secteur vital qui représente entre 15.000 et 20.000 entreprises en 2024, après avoir été de 48.000 avant la crise du Covid.

■ Amokrane H.

GOUDJIL AU 6^e FORUM MONDIAL SUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL

«La diversité culturelle a toujours été instrumentalisée par les puissances coloniales»

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, Salah Goudjil, a affirmé que l'Algérie était parfaitement consciente de l'importance de sa diversité culturelle qu'elle a su mettre à profit pour renforcer son unité nationale, a indiqué jeudi dernier un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Dans une allocution lue en son nom par Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation, lors de la conférence parlementaire organisée en marge des travaux du 6^e Forum mondial sur le dialogue interculturel, qui s'est tenu du 1^{er} au 3 mai à Bakou (Azerbaïdjan), Salah Goudjil a précisé que cet événement «intervient dans une conjoncture internationale complexe où l'humanité a soif de culture pour conjurer la barbarie, la polarisation, l'extrémisme, l'intolérance et le mépris des religions». «L'Algérie est parfaitement consciente de l'importance de sa diversité culturelle avec sa multitude de traditions et de dialectes qui font la nation algérienne», a-t-il dit, ajoutant que «cette diversité constitue une véritable richesse humaine aux effets positifs sur la cohésion sociale et la croissance économique». «A travers la Constitution de 2020, initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie s'emploie à consacrer et à préserver la diversité culturelle de son identité», a-t-il soutenu. «La diversité culturelle a toujours été instrumentalisée par les puissances coloniales pour semer la discorde et provoquer des conflits ethniques, dans le but de diviser les pays. Or, cette même diversité culturelle peut également constituer un facteur de cohésion et de consolidation de l'unité nationale», a relevé le président du Conseil de la nation. Et de souligner, à cet égard, que «l'Algérie a acquis une longue



expérience en la matière, réussissant, à toutes les étapes charnières de son histoire, de sa lutte acharnée contre le colonialisme et à son expérience pionnière dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à préserver son unité et sa diversité culturelle grâce à la synergie entre toutes ses composantes». En effet, a-t-il dit, l'Algérie a élaboré, depuis son indépendance, «une stratégie de protection et de valorisation de son legs culturel, en vue de mettre en avant l'identité nationale et de préserver les fondements des constantes nationales face aux défis régionaux et mondiaux», rappelant, à ce propos, «la loi relative à la protection du patrimoine culturel». Le législateur

algérien a mis en place des lois en faveur de la protection des biens culturels, a-t-il ajouté, citant, entre autres, la création du Fonds national du patrimoine culturel pour le financement de toutes les opérations de maintenance, de sauvegarde, de protection, de restauration et de réhabilitation des biens culturels immobiliers et mobiliers et des biens culturels immatériels, et les facilitations accordées aux associations à caractère culturel pour la protection du patrimoine culturel.

ASSEOIR UNE CULTURE DE PAIX ET DE DIALOGUE

Selon lui, «la répression du dialogue culturel et les tentatives d'écraser les identités

authentiques des peuples et des communautés sont le chemin le plus court vers l'extrémisme violent que rejette l'Algérie dans le cadre de l'approche inclusive prônée par le président de la République, en sa qualité de coordonnateur de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, laquelle approche repose sur le triptyque sécurité, paix et développement, et qui plaide pour un nouvel ordre international plus juste et équilibré garantissant le respect des droits et bannissant l'exclusion, le racisme et la haine de l'autre».

Mettant en avant les efforts de l'Algérie pour ériger des passerelles d'entente entre les peuples, qui ont abouti à la proclamation du 16 mai de chaque année comme Journée internationale du vivre-ensemble en paix, il a assuré que ces efforts se poursuivront pour asseoir une culture de paix et de dialogue. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a salué le processus de Bakou qui a, selon lui, «apporté une dimension culturelle aux agendas du développement et aux notions de paix et de sécurité internationales, alors que le monde est confronté à des défis majeurs dominés par les velléités d'anéantissement des identités authentiques des peuples par la colonisation, le déplacement forcé, le génocide, les crimes de guerre commis par l'occupant israélien contre la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés, qui font suite à un génocide culturel à travers les tentatives de judaïsation d'El Qods et d'occultation de l'identité arabe et islamique de cette ville sainte». Goudjil a conclu son propos en affirmant que la colonisation, sous toutes ses formes, «est la plus grande menace au dialogue culturel et civilisationnel entre les peuples et le principal obstacle entravant le rapprochement entre les pays», plaidant pour «l'éradication de ce fléau en Palestine et au Sahara occidental en permettant aux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination et de vivre une vie digne dans le respect de leurs cultures».

MIGRATION CLANDESTINE

Merad réaffirme à Rome l'approche globale et intégrée de l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, jeudi dernier depuis Rome (Italie), que l'Algérie avait adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration clandestine, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement. Dans son allocution lors de sa participation aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine regroupant à Rome les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, Merad a déclaré que l'Algérie «a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration irrégulière, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels de développement», ce qui permet, a-t-il dit, «de garantir une prise en charge juste et humaine, protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène». A cet égard, Merad a estimé nécessaire de travailler au dépassement de l'approche restrictive se limitant aux seules mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour juguler la migration clandestine, chose qui permettra «de centrer les efforts communs sur une approche visant le traitement des causes majeures de la propagation de ce phénomène, ainsi que sur la mise en place de solutions équitables, efficaces et humaines». Le ministre est revenu aussi sur la centralité de cette approche lors des discussions menées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le président tunisien, Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes Al-Menfi, en ce qu'ils sont convenus de «mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région». Merad a indiqué que l'Algérie «contribue de manière significative au soutien des efforts de développement des pays voisins», à travers «l'exploitation de tous les cadres et mécanismes disponibles, y compris les mécanismes dédiés au développement des régions frontalières, en plai-

dant pour la question du développement dans tous les fora internationaux et en allouant des ressources importantes pour le soutien humanitaire et la concrétisation des projets de développement dans les pays voisins, sans oublier les projets d'intégration devant booster le développement dans ces pays et leur permettre de créer des opportunités de croissance et d'emplois pour attirer les candidats à la migration irrégulière».

DES EFFORTS COLOSSAUX POUR PRENDRE EN CHARGE LES MIGRANTS

Le ministre n'a pas manqué d'indiquer que l'Algérie prend en compte toutes les dimensions humanitaires dans la prise en charge du phénomène migratoire, notamment dans le cadre du respect total de tous ses engagements découlant des traités internationaux qu'elle avait ratifiés, notamment ceux relatifs aux droits humains et à la dignité des migrants. Et d'avancer qu'elle fait autant en matière de solidarité à travers la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles immenses pour prendre en charge les migrants clandestins qui arrivent bien souvent sur le territoire national dans des conditions de santé critiques, en leur offrant des services de santé, notamment au



profit des catégories vulnérables, à l'instar des enfants et des femmes. Pareil dispositif, fait remarquer le ministre, a permis d'obtenir des résultats positifs dans la réduction des tentatives de migration par mer à leur plus bas niveau, notant l'absence de ces traversées à partir des côtes algériennes vers l'Italie, dont les chiffres ne dépassaient pas en 2023 la barre de 0,4% du total des migrants clandestins ayant rejoint ce pays par différentes voies. Pour le ministre de l'Intérieur, ce système complexe de dispositifs logistiques et d'énormes moyens

matériels nécessaires à la prise en charge du phénomène de la migration clandestine nécessite un soutien continu de toutes les parties bénéficiaires de ses résultats, en vue de garantir sa pérennité et son efficacité. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur a tenu à saluer à l'entame de son allocution «les relations d'amitié et de coopération historiques unissant l'Algérie et l'Italie», qui connaissent aujourd'hui «une dynamique sans précédent grâce à l'échange de visites de haut niveau entre les deux pays».

■ Hanny T.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE ITALIEN

Renforcer la coopération sécuritaire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a été reçu, jeudi dernier, par son homologue italien, Matteo Piantadosi. Cette réunion tenue dans la capitale italienne, en marge des travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine, regroupant les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, a été consacrée à l'examen des axes de coopération entre les deux secteurs ministériels et d'un certain nombre de questions d'intérêt commun. Les deux parties ont d'abord rappelé les relations historiques d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie qui connaissent aujourd'hui un dynamisme sans précédent, grâce aux visites mutuelles de haut niveau entre les dirigeants des deux pays, notamment au niveau présidentiel, ayant permis de définir les paramètres d'un partenariat stratégique entre les deux pays. Dans ce contexte, les deux ministres ont appelé à renforcer la coopération bilatérale entre les deux secteurs et à intensifier l'échange d'expériences, notamment dans le cadre du nou-

veau traité de sécurité signé en Algérie en février dernier. Le ministre italien a, par ailleurs, apprécié les efforts de l'Algérie en matière de sécurité et le rôle important qu'elle joue au niveau régional dans la lutte contre le phénomène de la migration irrégulière.

Pour sa part, Brahim Merad a rappelé les axes de la stratégie nationale adoptée et les résultats importants obtenus dans le démantèlement des réseaux de traite des êtres humains, notant l'importance des ressources allouées pour assurer la prise en charge humanitaire des migrants en situation irrégulière, outre les efforts de solidarité et d'appui au développement en faveur des pays voisins, notamment avec l'accompagnement de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement. Sur un autre plan, la rencontre a permis d'aborder les axes liés à la dynamique actuelle de coopération économique entre les deux pays, notamment dans le cadre des réformes profondes dans le domaine de l'investissement.

■ H. T.

EXPLORATION DU LITHIUM À TAMANRASSET ET IN GUEZZAM

Le ministère de l'Énergie et des Mines annonce des résultats positifs

LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES A ANNONCÉ, JEUDI DERNIER DANS UN COMMUNIQUÉ, que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam étaient «positifs», outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantalite et autres).

Le ministère a précisé que les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois Ganfeng Lithium Group, ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier Sonarem, de l'Agence nationale des activités minières (Anam), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA). Les opérations d'exploration préliminaire ont été évoquées lors d'une réunion présidée, jeudi dernier, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, consacrée aux résultats de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence de lithium et d'autres ressources minérales rares, en s'appuyant sur les études et les relevés géologiques de la région. La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère, ainsi que du PDG de Sonarem, du président de l'Anam, de la prési-

dente du comité de direction de l'ASGA, et du DG de l'ORGM. Arkab a mis en avant «l'importance de la recherche et de l'exploration des matériaux rares», précisant que leur production constitue l'un «des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier». Il a appelé à «poursuivre les efforts pour atteindre des stades avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet d'exploration et de transformation du minerai de lithium». Le ministre a relevé la nécessité de «définir les mesures et les besoins nécessaires au projet, et de relancer la coopération afin de transférer la technologie et l'expertise et d'assurer la formation».

Le ministère a rappelé, dans son communiqué, que le groupe chinois Ganfeng Lithium était leader dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le monde, relevant qu'il était de renommée mondiale et figurait sur la liste du Top 100 des meilleures entre-



prises dans ce domaine dans le classement annuel de Forbes pour 2023.

Le lithium est utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, étant un élément essentiel dans plusieurs industries civiles et militaires modernes, notamment dans la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium, a précisé le ministère, ajout-

tant qu'il s'agissait également d'un composant essentiel dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre.

START-UP

ABAN tient sa première AG à Alger

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a rappelé, lors de la première assemblée générale du réseau de la Fédération africaine des business angels (African Business Angels Network-ABAN) qui s'est tenue jeudi dernier au siège de la société Algeria Venture, que cette organisation a été lancée en Algérie.

«L'objectif de cette dernière est de rassembler l'ensemble des opérateurs et investisseurs privés africains, proposer des solutions et faire du consulting auprès des preneurs de décisions pour booster l'investissement dans les start-up et rendre plus accessibles les financements pour les startups. Cette initiative africaine lancée à partir de l'Algérie témoigne du grand intérêt que les pays africains accordent aux start-up, aux modes de financement et aux innovateurs», indique-t-il. Le directeur général d'Algeria Venture, Sid-Ali Zerrouki, a souligné, pour sa part, que cette Fédération, dont la création a été annoncée lors de la dernière conférence africaine des start-up en décembre 2023, résulte d'une réflexion pour promouvoir l'entrepreneuriat en Afrique, faciliter l'accès aux finances pour les start-up et édifier un pont entre les investisseurs et les gouvernements. L'ABAN regroupe pour l'instant sept pays africains, à savoir l'Égypte, la Tunisie, le Nigeria, la Mauritanie, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Algérie. «Au travers de cette organisation, les investisseurs seront fédérés dans un même réseau qui restera ouvert à l'ensemble des autres pays africains qui n'en sont pas encore membres», a précisé Zerrouki, a représentante de la Mauritanie, Mariem Kane, qui est directrice d'innovation, a jugé très important pour son pays de faire partie de



cette initiative, car elle rassemble des profils de différents horizons, des startups, des entrepreneurs, des acteurs publics... «Ces différents profils vont pouvoir nous aider à situer les problématiques du développement des start-up en Afrique. Il s'agira de développer des solutions africaines à des problèmes africains par les Africains et pour les Africains. La particularité de

cette organisation, c'est que c'est un réseau ouvert qui fédère non seulement les membres de l'ABAN, mais également les diverses expertises, permettant ainsi à cette organisation d'être la plus inclusive possible avec les différentes régions africaines», explique-t-elle.

Elle fera savoir, par ailleurs, qu'un programme d'actions relatif notamment au financement est en cours de préparation. «Nous avons enregistré à ce jour plusieurs propositions en matière de financement. La création notamment d'un fonds africain pour les start-up. Mais il faut savoir qu'il ne peut y avoir de solutions standards vu que les start-up sont de différentes tailles. Il faudra donc penser à des solutions pratiques et locales», estime-t-elle. L'investisseur égyptien Fady Ismaël a précisé, quant à lui, que la Fédération passera bientôt à la phase de concrétisation. «Cela fait six mois que nous nous réunissons chaque semaine pour définir un plan d'actions en termes de solutions pour l'ensemble du continent africain. Nous espérons que ce plan sera visible à l'issue de l'AG de cette Fédération, dont le lancement en Algérie est un signe que cette dernière a énormément progressé dans le domaine des start-up», assure-t-il. Du côté des startups algériens qui se sont réunis avec les membres de l'ABAN après l'AG, on se montre confiants quant à l'apport que cette Fédération va leur apporter sur le plan financier. «Nous espérons que les différents investisseurs, accessibles grâce à cette Fédération, s'intéresseront à nos start-up pour les développer davantage et atteindre le niveau que nous leur souhaitons au niveau africain», confie Adem Deba, fondateur de la start-up Karib.

■ Farida Belkhir

MAURITANIE

Ouverture de la 6^e édition de la Foire des produits algériens

La 6^e édition de la Foire des produits algériens a été ouverte jeudi dernier à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation de 183 exposants, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, du secrétaire général mauritanien (SG) du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Amadou El-Hadj Gueye, et du directeur général de la Société algérienne des foires et expositions (Safex), en présence des deux présidents du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du SG de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (Caci), et de chefs d'entreprise et de présidents de groupes économiques algériens et mauritaniens. Cette édition verra la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, ajoute la même source qui a souligné qu'elle s'inscrivait dans le cadre la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger. Cet événement se veut, également, un rendez-vous économique annuel permettant aux populations de Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien, précise la source, ajoutant que cela était «le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités algériennes dans divers domaines».

55^e FIA

Près de 300 entreprises inscrites via la plateforme numérique

La 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), Louvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué jeudi dernier un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la Safex.

«Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m² (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat», se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur. L'Algérie sera représentée par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe



d'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal. Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué. Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien : <https://registration.safex.dz/login>, conclut le communiqué.

BAC ET BEM 2024

Plus de 1,5 million de candidats aux examens

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ABDELHAKIM BELABED, a annoncé, jeudi dernier à Alger, que plus de 1,5 million de candidats étaient inscrits aux examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, au niveau national.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre nationale sur les préparatifs des examens scolaires nationaux (session juin 2024), Belabed a précisé que «cette rencontre vise à évaluer les préparatifs des examens scolaires nationaux, auxquels 1.681.172 candidats sont inscrits, dont 818.439 pour le BEM, prévu du 3 au 5 juin, et 862.733 pour le baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin». Le ministre a précisé, dans ce sens, que «2.327 candidats à besoins spécifiques ont été recensés, dont 1.356 pour le BEM et 971 pour le bac».

Le nombre de candidats pour ces deux examens a connu une «augmentation» cette année par rapport à la session précédente, ce qui a nécessité, a-t-il dit, «l'augmentation du nombre de centres d'examen pour cette session». A cette occasion, Belabed a rappelé l'organisation, dimanche dernier et pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, d'épreuves pratiques du premier baccalauréat pour la filière arts avec ses quatre options (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts

plastiques). Quant à l'épreuve d'éducation physique pour les candidats libres, le ministre a précisé que les examens auront lieu du 8 au 20 mai, sachant qu'elle concerne «224.629 candidats, dont 4.870 candidats pour le BEM et 219.759 candidats pour le bac». Toutes les mesures organisationnelles, humaines et matérielles ont été prises pour assurer le «bon déroulement» des épreuves, y compris «la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux afin de garantir le maximum de rigueur», a indiqué le ministre. «Les sujets des examens seront à la portée de l'élève ayant suivi régulièrement ses cours jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année scolaire», a affirmé le ministre, précisant que «les sujets concerneront les cours dispensés aux élèves en présentiel» et que «tous les établissements scolaires resteront ouverts aux candidats pour réviser collectivement et bien se préparer à ces épreuves».

Belabed a appelé les candidats à «prendre les précautions nécessaires pour éviter les retards les jours des examens, étant donné que les centres de déroulement seront ouverts une heure et demie avant l'heure prévue. A



Photo : Fouad S. / Archives

cette occasion, le ministre a salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mercredi dernier au Palais du peuple, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, de veiller personnellement à améliorer le conte-

nu des statuts particuliers et du régime indemnitaire des corps spécifiques de l'Éducation nationale, affirmant que tous les acquis réalisés s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République concernant le secteur.

L'ALGÉRIE COMPTE 422 MÉDECINS LÉGISTES

Focus sur l'évolution de la spécialité

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a mis en avant, jeudi dernier, l'évolution remarquable qu'a connue la médecine légale en Algérie, qui compte «422 médecins légistes».

Le ministre a, à cet égard, affirmé l'engagement des pouvoirs publics à développer la spécialité, à même de renforcer le système judiciaire du pays. S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une journée scientifique tenue à l'hôtel El Aurassi, à Alger, dédiée à la médecine légale, sous le thème «Histoire de la médecine légale algérienne», organisée par l'Académie algérienne du développement des sciences médico-légales (AADSML), Saïhi a souligné le rôle décisif de la médecine légale dans le système judiciaire à travers les constats médico-légaux. Il a, à cet effet, mis l'accent sur la nécessité de développer les compétences et les mécanismes permettant de renforcer ses capacités, à même de garantir des enquêtes justes et transparentes. Pour ce faire, le ministre a fait savoir que «les pouvoirs publics prévoient de renforcer les capacités du secteur, en offrant des formations continues aux spécialistes et en investissant dans les ressources humaines». Il a, dans le même ordre d'idées, annoncé le déploiement des efforts pour développer l'Institut de médecine légale à Djelfa, et ce, en garantissant les compétences et des moyens matériels supplémentaires. Saïhi a saisi l'occasion pour saluer les efforts des responsables du service de médecine légale du centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha, à Alger, lequel dispose «de moyens matériels et humains dont nous pouvons être fiers». Dans ce sillage, le président de l'AADSML, le Pr Rachid Belhadj, a affirmé que l'équipement des services de moyens modernes et l'introduction de technologies de pointe, en passant par la numérisation, contribueront efficacement à préserver les droits et intérêts des victimes. «La numérisation des rap-



ports d'autopsie et des documents médico-légaux, ainsi que la mise en place d'unités d'urgences médico-judiciaires sont parmi les nouvelles technologies utilisées en médecine légale en Algérie», a-t-il révélé. Et d'ajouter : «Nous avons introduit le concept de la preuve scientifique grâce aux moyens technologiques modernes, outre l'utilisation du scanner chez le vivant et les personnes décédées, pour faire face à certaines situations particulières, notamment le transporteur humain de drogue, la toxicomanie et l'immigration clandestine.»

Selon lui, ces éléments sont d'une importance capitale dans les affaires judiciaires. «Ces preuves scientifiques doivent être numérisées et gardées pour être exploitées par le législateur, les juges et les enquêteurs.» Insistant sur l'importance de la formation continue, le Pr Belhadj a souligné la nécessité de former les

différents acteurs dans ce domaine, tels que «les avocats et les officiers de la police judiciaire», suggérant, dans ce cadre, «d'inclure à l'avenir la médecine légale dans la formation universitaire du corps des avocats».

DE NOUVEAUX DÉFIS

De l'avis du spécialiste, «la médecine légale en Algérie doit faire face à de nouveaux défis liés aux changements socio-épidémiologiques, citant entre autres la toxicomanie, la violence sexuelle, l'immigration clandestine». Et de souligner l'organisation de formations au profit des spécialistes, afin de leur permettre de répondre aux nouveaux besoins en la matière. Pour sa part, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Abderrezak Bensalem, a indiqué qu'au cours des dernières années, une couverture géographique quasi totale a été réalisée en termes de nombre de médecins légistes et de leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire national. «Les services de médecine légale des laboratoires de la police scientifique de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales ont été dotés, a-t-il assuré, d'équipements modernes dans l'objectif d'améliorer leur travail et d'apporter un apport de qualité aux dossiers judiciaires».

Il a affirmé, à ce propos, que l'expertise algérienne a fait ses preuves lors de sa participation aux enquêtes complexes à dimension internationale. A cette occasion, le Conseil des ministres arabes de la Santé a distingué le Pr Rachid Belhadj pour ses contributions au développement de la spécialité de médecine légale en Algérie. La journée a été également une opportunité pour rendre un vibrant hommage aux maîtres de la médecine légale qui ont joué un rôle important dans la formation d'un grand nombre d'Algériens depuis les années 1970 dans cette spécialité, à savoir Youcef Mahdi, Mohamed Salah Aideli et Mohamed Hanouz.

■ Samira Azzegag

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Pour une auto-surveillance glycémique «intelligente»

Un symposium sur la prise en charge du diabète s'est tenu hier à Alger en présence de plusieurs spécialistes qui ont débattu sur les questions relatives à l'innovation médicale et à l'amélioration de la qualité de vie du patient diabétique.

Intervenant à l'occasion de cette rencontre, le professeur Nouri, chef du service endocrinologie au CHU de Constantine, a rappelé l'importance de l'auto-surveillance glycémique. Selon lui, le patient doit d'abord connaître sa glycémie, et ce, dans le cadre d'une insulinothérapie. Il a rappelé dans ce sens que les appareils de glycémie ainsi que les bandelettes sont disponibles et à la portée de tout le monde, d'autant qu'ils sont remboursés par la Sécurité sociale. De ce fait, le professeur a insisté sur l'importance de la sur-

veillance de la glycémie. «Il faut apprendre aussi à connaître sa symptomatologie, et à connaître son corps et apprendre à vivre avec cette maladie», dit-il.

Pour sa part, le professeur Houssam Bahous, endocrinologue et spécialiste des maladies du métabolisme au CHU Mustapha-Pacha, a rappelé les effets de cette maladie. Selon lui, le diabète est la première cause de cécité dans le monde, il cause des troubles rénaux, cardiovasculaires et est la cause d'amputations.

Toutefois, le spécialiste a signalé que la prise en charge s'est nettement améliorée depuis les années 1990 avec des nouvelles molécules qui ont permis l'amélioration de la qualité de vie du diabétique. En outre, à partir des 2000, l'auto-surveillance s'est également

améliorée grâce aux glucomètres. Pour lui, la technologie apporte beaucoup aux malades en permettant de mesurer la glycémie et de prévenir les risques. S'y ajoutent aussi, selon le même responsable, les pompes à insuline qui remplacent aujourd'hui les injections. «Nous sommes à l'ère de la pompe à insuline pour un équilibre glycémique intelligent», fait-il savoir.

De son côté, le professeur Ammar Tebaïbia, chef du service médecine interne à Birtraria, et président de l'Association algérienne de l'obésité, a estimé que les solutions innovantes ont progressé. Reste que, selon lui, il faut traiter la maladie avec des objectifs bien précis, en évitant les complications. Dans ce contexte, l'ensemble des spécialistes présents ont appelé à rendre les pompes à insu-

line plus accessibles, particulièrement à une certaine catégorie de diabétiques. Selon eux, il faut aussi former le personnel de santé et faire en sorte que le produit soit disponible sans pour autant nuire à la sécurité sociale. Dans cette optique, ils estiment nécessaire d'engager des études pharma-économique.

En attendant, ils tirent la sonnette d'alarme sur le mode de consommation à base de sucre et de gras, devenus depuis quelques années, un véritable problème de santé publique. Pour eux, la malbouffe est une véritable menace sanitaire. Ils recommandent de revenir à l'alimentation saine, à réduire le sucre, le sel et le gras, à pratiquer une activité sportive pour éviter cette pathologie et donc réduire le nombre de cas.

■ Rym Harhoura

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA LA RÉPUBLIQUE DE TRINITÉ-ET-TOBAGO RECONNAÎT L'ÉTAT DE PALESTINE

Abbas s'en félicite

LE PRÉSIDENT DE L'ÉTAT DE PALESTINE, MAHMOUD ABBAS, a salué la décision de la République de Trinité-et-Tobago de reconnaître l'Etat de Palestine, a rapporté, hier, l'agence de presse palestinienne Wafa.

Abbas a affirmé que la République de Trinité-et-Tobago «a fermement soutenu les droits du peuple palestinien au cours des dernières années et a voté en faveur de ces droits dans les fora internationaux», soulignant que cette décision «est conforme aux principes du droit international qui reconnaissent le droit des peuples à se débarrasser du colonialisme et des persécutions et à vivre dans la liberté, la justice et l'indépendance». Et d'ajouter dans ce sens : «Le droit des peuples à l'autodétermination est un droit établi et reconnu par le droit international, et l'Etat de Palestine renouvelle son appel continu aux pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine à assumer leurs responsabilités et à reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.»

Le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago a décidé, lors d'une réunion du Conseil des ministres, de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, a rapporté hier l'agence Wafa, citant un communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères du pays.



«La reconnaissance formelle de la Palestine par la République de Trinité-et-Tobago contribuera à la réalisation d'une paix durable en renforçant le consensus international croissant sur la question de l'Etat palestinien», rapporte Wafa, citant le communiqué de presse. «Trinité-et-

Tobago soutient depuis longtemps le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

La position constante du gouvernement est qu'une solution prévoyant deux Etats est la seule issue au cycle de violence actuel», rappelle le communiqué. «C'est notre posi-

tion constante en matière de politique étrangère, fondée sur le respect et l'adhésion de Trinité-et-Tobago au droit international et aux principes de la Charte des Nations unies», ajoute le texte.

Il a révélé que «ce soutien a été constamment démontré par l'appro-

bation par Trinité-et-Tobago des résolutions clés sur la Palestine à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU)».

Ces résolutions comprennent la résolution 67/19, qui accorde à la Palestine le statut d'Etat observateur non membre auprès de l'AGNU, et les résolutions annuelles de l'AGNU sur la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, selon la même source. «Depuis le déclenchement de l'agression (sioniste) en cours contre Ghaza en octobre 2023, Trinité-et-Tobago a également soutenu les résolutions adoptées lors des sessions extraordinaires d'urgence de l'AGNU tenues les 27 octobre et 10 décembre 2023, sur la protection des civils et le respect des obligations juridiques et humanitaires», poursuit le texte.

«La reconnaissance de la Palestine est morale et juste et démontre la reconnaissance et le soutien de Trinité-et-Tobago aux aspirations légitimes du peuple palestinien», indique le communiqué. Il convient de mentionner que la Jamaïque et la Barbade avaient annoncé en avril dernier leur reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Le mouvement étudiant s'étend dans le monde

Le mouvement étudiant contre «l'agression sioniste dans la bande de Ghaza continue de s'étendre dans le monde. Parmi des campus américains, rappelant la mobilisation contre la guerre du Vietnam et faisant parfois l'objet d'une répression policière, il a gagné Paris, Lausanne, Berlin, Montréal, Mexico ou encore Sydney.

Aux Etats-Unis, depuis le 17 avril, une vague de mobilisation pour Ghaza a déferlé sur les campus américains, dans une quarantaine d'universités, de la côte Atlantique à la Californie, évoquant les manifestations contre la guerre du Vietnam. Au total, près de 2.000 personnes ont été interpellées, selon un bilan établi par plusieurs médias américains.

Ces derniers jours, la police a procédé à une série de démantèlements manu militari de campements propalestiniens.

Des manifestants barricadés dans la prestigieuse Université Columbia, épice de la mobilisation estudiantine, ont ainsi été chassés dans la nuit de mardi à mercredi. A l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), des dizaines d'étudiants ont été arrêtés. L'ONU s'est dite mardi «inquiète» des actions de la police sur des campus d'université aux Etats-Unis. Le Haut Commissaire aux droits de l'Homme, Volker Türk, s'est dit troublé «par une série de mesures musclées prises pour disperser et démanteler les manifestations». En France, les forces de l'ordre ont évacué hier les militants propalestiniens qui occupaient depuis la veille la prestigieuse

école parisienne Sciences Po, qui accueille 5.000 à 6.000 étudiants dans la capitale.

«91 personnes ont été évacuées, sans incident», a précisé la préfecture de police de Paris.

En Allemagne, la police est intervenue hier pour évacuer les manifestants propalestiniens rassemblés devant l'Université Humboldt de Berlin, au centre de la capitale. Environ 300 personnes ont rejoint la manifestation, selon la police, dont quelques dizaines ont tenté un sit-in dans la cour de l'université.

Certains manifestants ont été expulsés «par la force» après avoir refusé un autre lieu proposé, a indiqué la police berlinoise sur X.

Le maire de Berlin, Kai Wegner, a critiqué la manifestation, écrivant sur X que la ville ne voulait pas de «situations comme aux Etats-Unis ou en France».

Au Canada, le mouvement étudiant propalestinien s'est implanté dans plusieurs villes dont Vancouver, Ottawa, Toronto et Montréal. Le premier campement érigé et le plus important est celui de la prestigieuse Université McGill à Montréal, qui a débuté le 27 avril et pris de l'ampleur. Ils se disent déterminés à occuper les lieux aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à ce que McGill coupe tout lien financier ou académique avec l'entité sioniste. La police de Montréal, qui dit préconiser une dénouement «pacifique» de la situation, n'est pour l'instant pas intervenue à démanteler le camp. En Australie, à l'Université de Sydney, des militants propalestiniens campent depuis



dix jours sur une pelouse face au tentaculaire bâtiment gothique de l'Université de Sydney, un bastion du savoir académique australien.

Comme leurs homologues américains, les protestataires veulent que l'Université de Sydney coupe ses liens avec les institutions sionistes et refuse les donations de sociétés d'armement.

A Mexico, des dizaines d'étudiants propalestiniens de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), la plus grande du pays, ont dressé un camp jeudi dans la capitale,

scandant «Vive la Palestine libre!» et «De la rivière à la mer, la Palestine vaincra!». Ils ont notamment demandé au gouvernement mexicain de rompre les relations diplomatiques et commerciales avec l'entité sioniste.

En Suisse, une centaine d'étudiants propalestiniens occupaient jeudi en fin d'après-midi le hall d'entrée du bâtiment Géopolis de l'Université de Lausanne (UNIL), exigeant un boycott académique des institutions sionistes et un cessez-le-feu immédiat et permanent, a rapporté l'agence de presse Keystone-ATS.

Une attaque contre Rafah porterait un coup dur aux opérations humanitaires

Une attaque sioniste contre Rafah mettrait en danger la vie de centaines de milliers de personnes et porterait un coup dur aux opérations humanitaires de l'ensemble de l'enclave, a déclaré hier le bureau humanitaire des Nations Unies (OCHA).

Une attaque annoncée par l'entité sioniste contre Rafah «pourrait être un massacre de civils et un coup dur pour l'opération humanitaire dans toute la bande», a déclaré Jens Laerke, porte-parole de l'OCHA, lors d'un point de presse à Genève.

«Les opérations d'aide à Rafah comprennent des cliniques médi-

cales, des entrepôts remplis de fournitures humanitaires, des points de distribution alimentaire et 50 centres pour enfants souffrant de malnutrition aiguë», a indiqué Laerke.

«L'OCHA fera tout son possible pour garantir la poursuite des opérations d'aide, même en cas d'incurSION, et étudie les moyens d'y parvenir», a-t-il ajouté.

34.622 MARTYRS ET 77.867 BLESSÉS
Par ailleurs et selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), plus de 10.000 femmes

palestiniennes sont tombées en martyres dans l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza assiégée.

Dans un communiqué publié hier, l'UNRWA a déclaré que la l'agression sioniste contre Ghaza, qui est à son 210^e jour, «continue d'être une guerre contre les femmes. Plus de 10.000 femmes ont été tuées et 19.000 autres blessées, tandis que 37 enfants perdent leur mère chaque jour».

L'UNRWA a souligné en outre que «les conditions sont épouvantables. Plus de 155.000 femmes

enceintes ou allaitantes sont confrontées à un accès très limité à l'eau et aux articles sanitaires».

L'armée sioniste mène depuis le 7 octobre 2023 une agression contre Ghaza qui a entraîné 34.622 martyrs et 77.867 blessés, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 26 martyrs et 51 blessés.

Un précédent bilan a fait état de 34.596 martyrs et 77.816 blessés.

Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

La nouvelle loi expliquée

LA NOUVELLE LÉGISLATION SUR L'INDUSTRIE DU CINÉMA offre aux investisseurs de nombreuses facilitations.

La Nouvelle loi sur l'industrie cinématographique, perspectives du cinéma algérien, financement et mécanismes de soutien, la gestion des festivals, l'accompagnement des talents émergents, les structures de bases, la distribution et l'investissement ainsi que la gestion des salles de cinéma. Tels étaient les points importants abordés lors du symposium, organisé dans le cadre du Festival du cinéma méditerranéen d'Annaba, animé par le directeur des affaires juridiques du ministère de la Culture et des Arts, Nabil Cherradi, et le consultant auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Fayçal Sahbi. Selon ce dernier, beaucoup d'ingrédients nous permettent actuellement de parler de renaissance du cinéma algérien. Pendant longtemps, souligne-t-il, «le débat s'est focalisé, avec des pointes d'amertume, sur la profession et les métiers du cinéma, mais très peu sur le véritable sujets qui est le film, son contenu et sa qualité».

Sahbi estime que depuis quelques années, il est agréable de constater un véritable engouement pour le 7^e art avec des débats qui proposent de véritables solutions, accompagnés d'une

volonté politique, qui se traduit par la nouvelle loi sur l'industrie cinématographique dont la mouture finale est en voie d'être signée par le président de la République et paraîtra dans le Journal officiel dans les jours prochains». Nabil Cherradi, de son côté, a axé son intervention sur l'aspect juridique de la nouvelle loi, qui «offre toutes les conditions adéquates pour encourager l'investissement dans le domaine du cinéma, et l'encouragement des initiatives constructives, à même de faire de l'Algérie un pôle cinématographique».

D'autre part, il souligne que «la nouvelle législation sur l'industrie du cinéma offre aux investisseurs des facilitations pour l'accès au foncier, les crédits bancaires qui les encourage à construire des espaces de tournages et projection, comme les villes cinématographiques». A cet effet, rappelle Cherradi, «une commission mixte, composée de représentants du ministère de la Culture et des Arts, et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), chargée d'étude des projets pour l'octroi de crédits à taux bonifiés». Contrairement à la loi 11-03, en vigueur, la nouvelle, affirme Cherradi «en plus de son aspect artistique, prend en considération l'aspect commercial et économique de la pra-



tique cinématographique, soumis aux exigences et lois du marché». L'autre point fort de la nouvelle loi est «la facilitation des procédures pour l'octroi des autorisations de tournages et d'autres activités liées à la production cinématographique, par le

biais de systèmes numériques modernes qui économisent du temps et de l'énergie», explique Cherradi.

Des mesures, note-t-il, «qui incitent à la création de sociétés cinématographiques». Le directeur des affaires juridiques, met l'accent sur «les

avantages fiscaux que procure la nouvelle loi et la facilitation de l'accès au foncier et aux crédits bancaires, en plus de l'encouragement aux partenariats et aux investissements mixtes».

■ Hakim Metref

LA MUSIQUE DIWANE EN DEUIL Décès de Hasna El Bacharia à l'âge de 74 ans

La dépouille mortelle de l'icône de la musique Diwane au féminin, Hasna El Bacharia décédée, mercredi à l'hôpital Tourabi-Boudjemaâ de Béchar à l'âge de 74 ans, suite à un malaise cardiaque, a été inhumée jeudi dernier au cimetière de sa ville natale Béchar. Une foule nombreuse, des figures de la famille artistique locale et les autorités locales à leur tête le wali de Béchar, Mohamed Saïd Ben Kamou, ont assisté à l'enterrement de cette artiste.



Ph. L. Larbi / Archives

Avec la perte de Hasna El Bacharia, le secteur de la culture et des arts, tant dans la région du Sud-Ouest que dans le pays, a perdu une artiste au grand talent, qui a donné et valorisé le patrimoine culturel national, spécialement la musique et danse Diwane, a indiqué le compositeur de musique Ammar Amroun, secrétaire général de la section locale du Syndicat national des artistes de l'Union général des travailleurs algériens. De son côté, la chanteuse Souad Asla, l'une des artistes ayant longtemps collaboré avec la défunte au sein de la troupe de chant et musique féminine de la Saoura en l'occurrence «Lemna», s'est déclarée, dans un entretien téléphonique avec l'APS, très attristée par la perte d'une grande artiste de renommée internationale. L'artiste Karima Chaabane a, pour sa part, estimé qu'avec le décès de Hasna El Bechar, la scène culturelle nationale a perdu une artiste et une femme ayant amplement contribué à faire connaître à l'échelle nationale et internationale la musique Diwane. Le défunte artiste a marqué de son empreinte durant une quarantaine d'année la musique et danse Diwane, grâce à ses différentes chansons dont certaines écrites par elle-même et traitant de sujets liés à l'amitié, l'amour, la vie et ses aléas et surtout l'amour de la patrie, comme a été le cas dans son célèbre album «Djazaïr Djohara».

FESTIVAL ALGÉ'RIRE Malik Belkhodja et Ilyas Djadel égayent le public

La troisième soirée du Festival Algé'Rire se poursuit dans une belle ambiance au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. Sous les projecteurs, Malik Belkhodja et Ilyas Djadel ont donné, chacun avec leur style unique, à rire à un public venu nombreux. Malik Belkhodja, véritable virtuose, a inauguré la soirée avec une fusion subtile de satire et de perspicacité, explorant avec audace les dédales des relations amoureuses en Algérie.

Ses «punchlines» ciselées avec finesse et savamment élaborées, provoquant des éclats de rire et de l'assistance. Le comédien a réussi à aborder des sujets tabous tout en suscitant l'hilarité générale. Son charisme indéniable et sa capacité à captiver les foules ont transformé chaque instant en un véritable festin de rires. Puis



vint le tour d'Ilyas Djadel pour la seconde partie de la soirée, dont l'humour caustique et l'observation aiguisée du quotidien ont fait sensation. Avec un talent remarquable et une énergie débordante, il a décortiqué les travers de la société algérienne, soulignant avec malice les absurdités et les situations cocasses de la vie de tous les jours. À chaque anecdote, c'était une explosion de rires et d'applaudissements, témoignant de la complicité entre l'artiste



et son public. Mais au-delà des performances individuelles, c'était l'atmosphère vibrante de la soirée qui en faisait un événement inoubliable. La salle résonnait des éclats de rire contagieux, créant une ambiance chaleureuse et enjouée où chaque spectateur se sentait partie prenante de cette célébration de l'humour et de la vie. Jeunes et moins jeunes étaient unis par un même élan de joie et de convivialité, s'abandonnant avec dé-

lice à la magie du spectacle. Les ovations retentissantes à la fin de chaque sketch étaient le témoignage éloquent de l'admiration et de la gratitude du public envers ces virtuoses de l'humour. Et alors que la soirée prenait fin, l'excitation restait palpable, laissant présager une nouvelle nuit de rires et d'émerveillement avec Abdelkader Secteur, une autre légende de l'humour algérien, qui prendra le relais aujourd'hui sur cette même scène pour la clôture du festival.

Il était certain que le public algérois allait être à nouveau enchanté par cette promesse de divertissement sans pareil, rappelant à tous que le pouvoir de l'humour transcende les frontières et rassemble les cœurs dans un élan de joie et de camaraderie.

■ Walid Souahi

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

1.855 pièces d'antiquité saisies en 2023

La préservation et la sécurisation du patrimoine culturel national est importante, d'où la nécessité de mobiliser tous les moyens et de renforcer la coopération commune entre les institutions concernées afin de mettre un terme au pillage des sites archéologiques. Ainsi, le commerce illicite du patrimoine culturel constitue un crime transfrontalier auquel il faut faire face par la coordination de tous les efforts et la coopération entre les institutions concernées.

Pour ce faire, les services de sécurité notamment la Gendarmerie nationale veille à faire face à ce crime grâce à des mécanismes juridiques, ainsi que les lois coercitives visant à endiguer le phénomène du vol des pièces archéologiques et le pillage des sites historiques. Dans cette op-



tique, il est important de rappeler le rôle de la Gendarmerie nationale dans la protection du patrimoine, grâce à l'élément humain et aux moyens ma-

tériels, ainsi qu'à la formation citant pour exemple l'Institut national de criminalistique et de criminologie. Parmi les autres efforts de la Gendar-

merie nationale dans la lutte contre ce problème, l'organisation de patrouilles terrestres et aériennes pour le contrôle des sites et le suivi des sites électroniques proposant la vente et l'achat de pièces archéologiques, en ce qui concerne les pièces archéologiques volées notamment les pièces de monnaie qui sont les plus sujettes au vol car étant plus faciles à transporter de par leur poids.

LE RÔLE PIVOT DE LA GENDARMERIE

Au cours de l'année 2023, 9 équipes et des cellules de protection des biens culturels de la Gendarmerie nationale ont été déployées et mobilisées pour lutter contre le phénomène du vol des pièces archéologiques et le pillage des sites historiques, notamment à Tipaza, Oran, Souk Ahras,

Batna, Béchar, Ouargla, Constantine, Tlemcen et Tamanrasset.

Ces mêmes équipes ont réalisé 2.437 patrouilles dans les sites archéologiques et historiques, 386 activités de sensibilisation, à travers divers médias et établissements éducatifs, 118 participations au sein des comités sectoriels de protection des antiquités, 145 interventions techniques, 54 découvertes archéologiques, 192 violations liées aux biens culturels. En somme, 1.855 pièces d'antiquité ont été saisies et arrestation de 79 personnes impliquées dans ce genre de vols, a indiqué, hier, à Alger, le directeur de la sécurité publique et de l'emploi au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Lounis Mili.

■ Samira Sidhoum

Mots fléchés

Fait de monter sur un navire	Douleur physique	Tronc non ramifié	Plomb	Poèmes
Invincible	Parole sans tact	Ecorce de chêne	Champion	Brilles
↳	↓	↓	↓	↓
Queues des rapaces				Ville de Chaldée
Durillon				Professions
↳		Neptunium	Posés	
		Chaîne espagnole	Très contente	
Jeunes vertueuses				Révolution
Relatif au cheval				
↳			Astate	Nymphe des montagnes
			Incrédule	
Bœuf sauvage				
Arbre des régions chaudes		Aéronef		
↳				Montagne de Palestine
Village russe		Hommes misérables		
Mesure du poids		Colle très forte		
↳			Capucin	
			Crack	
Eclos		Epouse de Jacob		Note
Note				
↳	Actionné		Possessif	

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Caractère d'une affection qui diminue par intervalles.
- II-Fabrique. Entièrement.
- III-Offrir. Courroux.
- IV- Prince troyen. Teindre d'une couleur brun jaune.
- V- Retour violent des vagues sur elles-mêmes.
- VI-Perroquet. C'est-à-dire. Refuge de pirates.
- VII-Terrain en pente.
- VIII-Dans le vent. Bramer.
- IX-Monstres.
- X-Futur glacier. Essais.

VERTICALEMENT

- 1- Pavage en cailloux.
- 2- Père de Jason.
- Met à sa place.
- 3- Corps inorganique. Cœur de narval.
- 4- Naturelle. Liquide organique.
- 5- Support de balle. Domiciliées.
- 6- Fleur. Cardinal.
- 7- Copulative. Calcium. Lisière.
- 8- Assombrir. Hitlérien.
- 9- Traitement psychanalytique. Monnaies roumaines.
- 10- Perpétuelles.

Sudoku

		3					2	
8		7		2	1			
					3			8
		8		7				
		2				6		9
	6				9	3		4
		1		3	4			2
	4	6		9			5	3
	2		5	6				7

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

Mots codés

21	2	8	1	16	15	7	8	2	8
G						D	I		
16	7	2	8	4		9	7		6
6	8	7		8	9	16	2	17	8
7	1	1	8	4		2	8		3
11	4		3		22	8		20	5
8		16	7	15	8		11	7	1
17	8	1	17	16	9	12	6	8	4
17	2	7	8	2		4	16	1	
8	2	5	4		2	8	1	17	8
4	8	1		11	8	2	17	8	4

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

1	M	B	A	L	A	N	P	M	I	S
2	C	A	L	A	N	P	M	I	S	
3	R	O	S	I	N	A	V	I	O	N
4	U	R	E	A	T	I	E	R	E	S
5	E	D	R	A	T	I	E	R	E	S
6	M	E	S	A	G	E	L	E	A	
7	N	E	L	E	A					
8	U	T	M	U	S	I	E	N		

Sudoku

6	9	3	8	4	7	5	2	1
8	5	7	9	2	1	4	3	6
2	1	4	6	5	3	7	9	8
9	3	8	4	7	6	2	1	5
4	7	2	3	1	5	6	8	9
1	6	5	2	8	9	3	7	4
5	8	1	7	3	4	9	6	2
7	4	6	1	9	2	8	5	3
3	2	9	5	6	8	1	4	7

Mots codés

G	R	E	N	A	D	I	E	R	E
A	I	R	E	S	C	I	L		
L	E	I	E	C	A	R	T	E	
I	N	N	E	S	R	E	V		
P	S	V	B	E	F	O			
E	A	I	D	E	P	I	N		
T	E	N	T	A	C	U	L	E	S
T	R	I	E	R	S	A	N		
E	R	O	S	R	E	N	T	E	
S	E	N	P	E	R	T	E	S	

Grille muette

1	I	R	E	M	I	T	T	E	N	C	E
2	U	S	I	N	E	R	O	U	T		
3	D	O	N	N	E	R	O	C	R	E	R
4	E	N	E	E	S	S	A	C			
5	A	R	A	I	E	I	L	E			
6	T	A	L	L	S	O	R	E	L		
7	I	N	R	E	E	R	I	L			
8	O	G	R	E	S	S	E	S	E		
9	N	E	V	E	T	E	S				

LES COURSES À CAROUBIER



LE CHEVAL DU JOUR
10-Hayla d'Hem

LE COUP SUR PLACÉ
3-Mekhaïar el Mesk

LE JOKER DE CHARME
8-Hadil el Mesk

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
3-10-2-8-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

03- Mekhaïar el Mesk / 10-Hayla d'Hem / 02- Vibiore / 06-Brixssam / 05-Tandja /
11-Ghadir / 09-Mandarina / **En H. S : 3-10-2-6-X**

TIARET

HORIZONS • Vendredi 3 - Samedi 4 Mai 2024

Profusion de candidats à la gagne

L'hippodrome Abdelmajid-Aouchiche du Caroubier organise ce samedi une épreuve à caractère de bonne composition qui mettra aux prises douze chevaux de 4 ans et plus pur-sang arabes, bien de chez nous, car ils sont nés et élevés en Algérie, de valeur sensiblement égale, ce qui nous renseigne sur la valeur des coursiers en présence qui reste assez équilibrée de par leurs gains, il faut en convenir et cela en rapport avec la condition du jour où l'on relèvera une égalité parfaite. Quant aux prestations des coursiers en présence, même si certains d'entre eux à l'image du mâle bai de 6 ans qui avait gagné le 23 mars dernier dans ce même hippodrome, le mâle bai de 5 ans Mekhaïar el Mesk restait également sur une très belle troisième place sur la même distance du jour, la femelle baie de 6 ans Brixssam qui avait terminé à Oran troisième sur 1.300 mètres et deuxième à Tiaret sur 1.400 mètres et le mâle bai châtain de 5 ans, Ghadir qui avait remporté une belle victoire dans ce même hippodrome le 2 mars dernier sur le parcours de 1.300 mètres ne doivent pas être jugés sur leur dernière performance caractérisée par un faux pas, car cela arrive très souvent dans ce genre d'épreuve dite à caractère. C'est dire si nous sommes confrontés à un véritable dilemme où il faudra faire preuve d'ingéniosité afin de pouvoir confectionner des lignes de jeu fiables, qui consistent en la confrontation des coursiers engagés et leurs résultats qui puissent nous mener vers la combinaison gagnante, qui risque d'être encore une fois sonante et trébuchante comme cela a été le cas lors des derniers paris mutuels et plus particulièrement celui d'El Eulma qui a affiché une cagnotte et des rapports multi-millionnaires. Ceci confirme que la tendance en ce meeting de printemps est aux gros rapports P.M.U si l'on prend en considération les paramètres techniques de cette épreuve, comme quoi des combinaisons élargies, seront à mon humble avis la meilleure alternative à ce genre d'aléas, même si cette course assez complexe nécessite une analyse poussée afin de décoriquer les chances de chaque concurrent en présence en tenant compte de la forme, de l'aptitude au parcours, mais surtout de l'efficacité du jockey qui reste là, l'un des critères les plus déterminants. Cela dit, il faudra encore une fois privilégier les combinaisons élargies, surtout que cette épreuve à caractère est composée de chevaux venus des divers hippodromes de la Société des courses et du pari mutuel. Il faut reconnaître que tous les scénarios restent de mise quant à l'issue finale de ce prix Raha qui servira de support au pari tiercé, quarté et quinté et dont la condition de course stipule pour chevaux de 4 ans et plus, pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 261.000 DA depuis le 01.10.2023 à ce jour. Poids 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg. Surcharge de 1 kg par tranche de 52.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
SAMEDI 4 MAI 2024				PRIX : RAHA			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ				PUR SANG ARABE N.E.E			
15h30				350.000 DA ● 1.400 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Hamiane	1	Chawel	S. Benyettou	57	05	Propriétaire	Bien monté
Haras El Nasr	2	Vibiore	C. Attallah	57	10	S. Rouane	A reprendre
A. Feghouli	3	Mekhaïar el Mesk	M. Bendjekidel	57	04	A. Mimi	Peut vaincre
M. Abdelatif	4	Fahed d'Hem	A. Yahiaoui	56	08	Propriétaire	Trop long
A. Lamici	5	Tandja	O. Chebbah	55	11	O. Chebbah	Sur sa lancée
F. Metidji	6	Brixssam	H. El Fertas	55	06	Propriétaire	Ne pas négliger
A. Hamiane	7	Houlm el Hayet	A. Tiar	54	02	Propriétaire	Aléatoire
Haras El Mesk	8	Hadil el Mesk	K. Nair	54	07	K. Feghouli	Le joker
Z. Mimi	9	Mandarina	A. Attallah	54	09	Propriétaire	Attention
F. Metidji	10	Hayla d'Hem	A. Athmana	54	01	H. Djellouli	La rentrée
M. Hadj Amar	11	Ghadir	A.Y. Chellal	53.5	03	A. Chellal	Pourquoi pas
A. Hamiane	12	Hala	C. Boussaâ	53	12	Propriétaire	Barré

(o) : Cheval portant une œillère



QUINTESCOPE

1-Chawel : Ce vaillant coursier de 9 ans possède à son actif de bons essais, mais il aurait certainement préféré un parcours plus réduit car c'est là qu'il s'exprime le mieux; toutefois vu la forme de son jockey du jour et ses excellentes dernières performances, il faudra compter avec lui au sprint final.

2-Vibiore : Il a foncièrement déçu à sa dernière sortie alors qu'il restait sur une victoire sur 1.300 mètres. Cependant, vu l'équilibre des forces en présence et sa reprise par le grand jockey C. Attallah, il reste en mesure de se racheter en bon rang à l'arrivée.

3-Mekhaïar el Mesk : Ce transfuge de Tiaret, stationné au Caroubier qui vient d'essuyer un cuisant échec le 6 avril dernier sur 1.400 mètres alors qu'il restait sur de bons essais auparavant, misera sur son changement de monte pour lui redresser l'échine sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire.

4-Fahed d'Hem : Ce pensionnaire de l'efficace écurie M. Abdellatif vient de redresser l'échine à sa dernière sortie en gagnant sur 1.100 mètres. Cependant, il aurait préféré un parcours de vitesse, mais vu la forme qu'il affiche il peut parer à cet impondérable.

5-Tandja : Très en verve ces dernières courses, cette pensionnaire de l'efficace écurie A. Lamici, qui reste sur une longue série de bons résultats et dont les intérêts ont été confiés encore une fois aux bons soins du crack jockey O. Chebbah qui est également son entraîneur

s'élancera avec de sérieuses ambitions pour tenter de terminer dans la bonne combinaison.

6-Brixssam : Ce pensionnaire de la grande écurie F. Metidji de Tiaret, vient de terminer 10^e sur 1.600 mètres. N'étant pas dépourvu de moyens et s'étant déjà placé sur la distance du jour, un accessit reste largement dans ses aptitudes dans ce lot prenable.

7-Houlm el Hayet : Ce poulain de 4 ans, de la grande écurie A. Hamiane, vient de se distinguer à plusieurs reprises dans des conditions similaires à celles du jour, et pour peu qu'il ne soit pas contrarié par sa valse de jockey, il devrait logiquement continuer sur sa lancée.

8-Hadil el Mesk : Alternant les bonnes et mauvaises sorties et changeant fréquemment de partenaire, cette femelle azezan de 7 ans qui vient de terminer 3^e sur 1.300 mètres à Zemmouri et qui relève de l'efficace entraîneur K. Fegouli mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour un éventuel accessit.

9-Mandarina : Elle vient d'échouer à sa dernière sortie alors qu'elle restait sur d'assez bons résultats. Pilotée par le crack jockey A. Attallah qui sera son partenaire du jour, elle peut venir dans ce lot équilibré semer la zizanie à belle cote à l'arrivée.

10-Hayla d'Hem : Cette pensionnaire de Tiaret de l'efficace entraîneur H. Djellouli, reste sur une belle victoire le 7 octobre dernier au Caoubier. Reprenant du service, elle ne fera pas le déplacement pour de la simple figuration, mais bien au contraire pour continuer sur sa lancée pour peu qu'elle soit présentée avec tous ses moyens.

11-Ghadir : Ce mâle bai de 5 ans a échoué lors de sa dernière sortie sur 1.500 mètres, alors qu'il restait sur une victoire sur 1.300 mètres. Préféré par l'apprenti jockey en herbe Y. Chellal, il faudra songer à lui accorder du crédit pour venir compléter la bonne combinaison.

12-Hala : Ses dernières sorties ont toutes été décevantes, ce qui n'est pas fait pour nous inciter à lui entrevoir des chances face à des coursiers qui l'ont battue à plusieurs reprises. Elle est à revoir dans de meilleures circonstances.

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

3- Mekhaïar el Mesk
2- Vibiore
6-Brixssam
10-Hayla d'Hem
11-Ghadir
9-Mandarina

SECONDES CHANCES

5-Tandja
1-Chawel
7-Houlm el Hayet
4-Fahed d'Hem
8-Hadil el Mesk

OUTSIDERS

Aucun

ABANDONNÉS

12-Hala

FOOTBALL REAL MADRID

Ancelotti confirme le retour aujourd'hui de Courtois

LE GARDIEN DU REAL MADRID THIBAUT COURTOIS, blessé et éloigné des terrains depuis près de neuf mois, va faire son retour sur les terrains aujourd'hui lors du match de Liga contre Cadix, après deux interventions chirurgicales, a confirmé hier son entraîneur Carlo Ancelotti.



championnat avec onze points d'avance sur le FC Barcelone, pourrait être sacré si son rival catalan perd ou fait match nul dans le derby face à Gérone (18h30). Sur le chemin de retour en mars, l'international belge de 31 ans avait été stoppé net par une rupture du ménisque interne de son autre

genou et a dû être opéré une seconde fois en l'espace de sept mois.

L'ex-joueur de Chelsea, qui a repris l'entraînement collectif depuis plusieurs semaines, venait de faire son retour dans le groupe madrilène pour aller affronter le Bayern Munich en demi-finale aller de la Ligue des champions (2-2). Interrogé sur une possible titularisation de Courtois en cas de finale de Ligue des champions, Carlo Ancelotti a néanmoins esquivé : «La finale que nous avons en tête est celle de mercredi contre le Bayern, dans laquelle jouera Lunin, et ensuite nous verrons.» Thibaut Courtois avait été en 2022 le grand artisan de la quatorzième Ligue des champions madrilène, qui lui avait permis de s'affirmer comme l'un des meilleurs gardiens du monde.

BAYERN DE MUNICH

Pour Tuchel, rester est encore «possible»

L'entraîneur sortant du Bayern Munich, Thomas Tuchel, a laissé entendre hier qu'il pourrait rester à son poste à l'issue de la saison, alors que la direction du géant allemand semble peiner à lui trouver un remplaçant. «Tout est possible», a déclaré Tuchel à la veille du déplacement à Stuttgart, troisième de Bundesliga. Mais pour l'instant, l'accord de séparation avec le club «tient toujours», a-t-il souligné.

En février, l'ex-entraîneur du PSG avait accepté de mettre un terme à sa collaboration avec le Bayern en fin de saison, même s'il avait alors précisé qu'il aurait souhaité rester au club.

En avril, le Bayern avait officiellement cédé son titre de champion d'Allemagne pour la première fois depuis 11 ans au Bayer Leverkusen et son entraîneur Xabi Alonso, encore invaincu en championnat.

Dernière cible en date du Bayern, Ralf Rangnick a indiqué jeudi dernier qu'il resterait à la tête de la sélection autrichienne. Il rejoint la liste des autres candidats qui auraient refusé le poste, à commencer par Xabi Alonso, mais aussi le sélectionneur de l'Allemagne Julian Nagelsmann. Vainqueur de la Ligue des champions avec Chelsea en 2021, Tuchel a mené le Bayern en demi-finale de cette compétition cette saison. Après avoir fait match nul (2-2) à l'aller, le club allemand se déplacera à Madrid mercredi prochain pour affronter le Real. Tuchel a admis que l'incertitude autour du futur entraîneur pouvait être une distraction pour les joueurs. «Mais je ne pense pas qu'ils veulent le savoir dans les cinq jours», a-t-il lancé.

«**O**ui, Thibaut va bien. Il jouera demain (aujourd'hui, ndlr) après une longue période d'absence. (...) Il a hâte de jouer. Nous sommes ravis de le voir revenir», a déclaré Ancelotti au sujet de son gardien titulaire, absent depuis sa rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche début août 2023, avant le début du championnat.

Il devrait donc disputer son premier match de la saison cet après-midi (16h15) contre Cadix au Santiago Bernabéu, où le Real, solide leader du

ANGLETERRE : Foden élu joueur de l'année 2024 par les journalistes

L'attaquant anglais de Manchester City Phil Foden a été désigné joueur de l'année 2024 en Angleterre, après un vote de l'Association des journalistes sportifs anglais, laquelle a également consacré sa coéquipière de club, la Jamaïcaine Khadija Shaw. Le milieu offensif ou ailier de 23 ans succède à son partenaire Erling Haaland avec 42% des suffrages recueillis lors du vote organisé par la Football Writers Association (FWA), une association qui revendique près de 900 adhérents.

Foden devance Declan Rice, milieu d'Arsenal, et Rodri qui joue avec lui à Manchester City. Martin Odegaard, Ollie Watkins et Cole Palmer arrivent derrière. L'attaquant des «Citizens» a pris la lumière durant la saison 2023-2024 notamment lorsque Kevin De Bruyne, le maître à jouer de City, était bloqué à l'infirmerie. Il réalise son meilleur exercice d'un point de vue statistique, autant en Premier League (16 buts et 7 passes décisives) qu'en Ligue des champions (5 buts et 3

«assists»).

Chez les femmes, le titre de «Footballer of the Year» a été décerné à l'attaquante jamaïcaine Khadija Shaw, de loin la meilleure buteuse de la saison en cours avec 21 réalisations.

Agée de 27 ans, l'ancienne Bordelaise succède à Sam Kerr et devance Lauren James, autre joueuse de Chelsea. Ses coéquipières à Manchester City, la défenseuse Alex Greenwood et la milieu Yui Hasegawa, se classent troisième et quatrième.

RALLYE

RAID DISCOVERY ALGERIA

Compétition, sensibilisation et promotion

Et de trois. En effet, le rallye «Raid Discovery Algeria», revient cette année du 6 au 11 mai dans plusieurs régions de l'est du pays, avec la participation de plus de 35 motards algériens et étrangers représentant neuf pays. Cet événement vise à sensibiliser les citoyens contre les accidents de la circulation et promouvoir le tourisme, annonce, en cette fin de semaine, le président du club organisateur de ce rallye, Abdelhafour Khati, lors d'une conférence de presse. Il est organisé sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), en partenariat avec la Délégation nationale de la sécurité routière (DNSR).

Ainsi, les participants vont parcourir 1.100 km en explorant quatre wilayas du pays à savoir Alger, Boumerdes, Sétif, Bejaïa, et Jijel. Ces participants viennent de plusieurs pays dont la Tunisie, la Libye, la Palestine, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Bahreïn, l'Inde, le Portugal et la France. Les organisateurs et animateurs du rallye veulent valoriser le potentiel touristique de l'Algérie et promouvoir son image de marque et son statut comme une destination de voyage unique, alliant la richesse de l'histoire, la diversité des cultures, le charme et la magie de la nature et l'hospitalité chaleu-



reuse des habitants.

De même, cette nouvelle édition permet de découvrir la semaine de la moto à la promenade des Sablettes qui sera le plus grand rassemblement des motards en Afrique du Nord. Durant ce rendez-vous, le visiteur pourra se délecter des différentes activités tracées telles les animations, les courses consacrées aux juniors, aux femmes et une autre course super-motard de section professionnelle.

Le parking du caroubier à Alger accueillera de nombreuses expositions intéressantes, des ateliers de sensibilisation et de formation à la conduite de moto, des concours et des activités de divertissement. Les visiteurs et adeptes à cette occasion pourront également voir les dernières évolutions dans le domaine de l'industrie de la moto et de ces accessoires.

Pour sa part, le chargé de la délégation nationale à la sécurité routière, Ahmed Nait El Hocine, indique que cette édition inclue le volet de sensibilisation et de prévention des accidents de moto, sous la forme d'un village de sécurité routière dont les activités sont encadrées par la Délégation nationale à la sécurité routière, avec la contribution de nombreux organismes activant dans le domaine de la sécurité routière. Le Village de la sécurité routière comprend des stands de sensibilisation, des ateliers de formation à la conduite moto, des

activités pour les enfants, et d'autres activités visant à sensibiliser les usagers de la route sur la nécessité de renforcer l'utilisation des moyens de protection pour les motards, notamment le casque, et le respect du code de la route et des lois pour éviter les accidents associés à cette catégorie de véhicules, qui ont atteint 20,74% en 2023, a-t-il précisé. Selon cet interlocuteur, les précédentes éditions de cet événement qui étaient un succès, ont suscité un plus grand intérêt de la part des adeptes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

En effet, de nombreux motards organisés sous la bannière de différents clubs professionnels et amateurs vont adhérer, participer et contribuer à la réussite de cet événement. Ce dernier sera également l'occasion pour les amateurs de sports mécaniques d'entrer en contact et de communiquer avec les compétiteurs issus de différents clubs qui se réuniront au niveau de la wilaya d'Alger.

Enfin, il fait la promesse de faire de cet événement le rassemblement de motos le plus marquant et le plus réussi d'Afrique du Nord. «Nous relèverons également le défi de faire de ce rallye, dans sa prochaine édition, l'événement le plus marquant sur le continent africain». Rappelons que 34.000 visiteurs ont été enregistrés durant la précédente édition.

■ Samira Sidhoum

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Kheireddine Barbari désigné chef de la délégation algérienne

Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari, a été désigné chef de la délégation sportive algérienne pour les Jeux Olympiques Paris 2024, prévus du 26 juillet au 11 août en France, a indiqué hier l'instance sur ses réseaux sociaux.

«Le comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien, réuni jeudi dernier sous la présidence d'Abderrahmane Hammad, a désigné Kheireddine Barbari pour conduire la délégation algérienne aux Jeux Olympiques de Paris», a souligné le communiqué de l'instance olympique.

Par ailleurs, le COA tiendra, aujourd'hui (10h) à Alger, son assemblée générale ordinaire qui sera consacrée à l'adoption des différents rapports de l'exercice 2023, à savoir les bilans moral et financier, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes.

Les membres statutaires auront également à étudier pour approbation du plan d'action 2024 et le budget prévisionnel pour la même année, ainsi que d'autres points inscrits à l'ordre du jour de l'AG, pour terminer avec les amendements des statuts et règlement intérieur du COA.



FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR – 19^e JOURNÉE)

Le CRB pour reprendre sa place de dauphin, affiche alléchante à Baraki

LE CR BELOUZDAD SE RENDRA À KHENCHELA avec la ferme intention de reprendre sa position de dauphin, alors que le stade Nelson-Mandela de Baraki abritera un classique alléchant et indécis entre l'USM Alger et la JS Kabylie, à l'occasion de la mise à jour de la 19^e journée du championnat de Ligue de football.

Battu lors de la précédente journée en déplacement face au MC Oran (1-0), le CRB (3^e, 42 pts) jouera l'une de ses dernières cartes pour relancer ses chances de reprendre sa position de dauphin, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions. Un succès du quadruple champion d'Algérie en titre lui permettrait non seulement de déloger le CS Constantine de la 2^e place mais également de réduire l'écart à 11 points avec le leader le MC Alger (1^{er}, 56 pts). De son côté, l'USM Khenchela (11^e, 28 pts)



Photo : Larbi L.

aura à cœur de stopper l'hémorragie en mettant fin à un triste bilan de quatre défaites, toutes compétitions confondues, et du coup faire un pas vers le maintien.

L'autre match de cette mise à jour mettra aux prises l'USM Alger (6^e, 35 pts) à la JS Kabylie (7^e, 33 pts), dans un classique ouvert à tous les pronostics.

L'USM Alger, éliminée en demi-finale de la Coupe d'Algérie par le CR Belouizdad, abordera ce rendez-vous avec l'objectif de renouer avec la victoire et se rapprocher du podium. Les Rouge et Noir devront faire face à une équipe de la JSK qui commence à retrouver des couleurs, depuis la prise en main de l'équipe par l'entraîneur Abdelkader-Djilali Bahloul, désigné par la direction pour diriger la barre technique jusqu'à la fin de saison, en remplacement d'Azzedine Aït Djoudi, limogé.

Les Canaris, qui restent en effet sur deux succès de rang, dont celui décroché le week-end dernier en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (3-2), tenteront la passe de trois contre à l'USMA.

La Ligue de football professionnel a programmé la 25^e journée du championnat le week-end du 10 et 11 mai, rappelle-t-on.

À SIX JOURNÉES DE LA FIN

Les clubs insistent sur le respect de l'éthique sportive

À l'occasion de la réunion tenue, jeudi dernier, au siège de la FAF, entre le président de la Fédération, Walid Sadi, et les responsables des clubs de la Ligue 1, ces derniers ont insisté sur le respect de l'éthique sportive. Les présidents des clubs n'ont pas apprécié certaines accusations mettant en doute les résultats de certains matches du championnat. D'où l'appel des clubs à la mise en place d'un calendrier de fin de saison juste et équilibré afin d'assurer le déroulement de la compétition dans un cadre serein.

C'est ce qui ressort du communiqué de la Fédération sanctionnant la réunion FAF-clubs. «Sur le plan de la programmation des rencontres de fin de saison, les présidents des clubs ont souhaité un aménagement équilibré du calendrier pour faire respecter l'éthique et préserver l'intégrité du championnat.» Et comme il fallait s'y attendre, la problématique de l'arbitrage a été longuement abordée, les clubs ayant stigmatisé le rendement de certains referees mettant, par la même occasion, la FAF devant ses responsabilités.

L'instance fédérale se doit, selon eux, de prendre les mesures nécessaires à même

d'assainir ce corps névralgique pour le développement du football national. Pour les clubs, la FAF se doit de «faire en sorte que les erreurs d'arbitrage soient sévèrement sanctionnées et éviter les scénarios des dernières rencontres. Les présidents des clubs ont exigé une évaluation stricte du rendement de l'arbitrage pour encourager les meilleurs arbitres et reléguer les plus faibles». Une belle initiative prise, d'autre part, par le président de la Fédération, celle de réconcilier le MC Alger et le Chabab de Constantine.

D'autres actions de rapprochement sont en vue afin de rétablir les relations naguère fraternelles entre les deux galeries. Tout en mettant en avant l'attitude des responsables du CSC et du MCA qui ont, indique le communiqué de l'instance fédérale, «permis le bon déroulement de la demi-finale de la Coupe d'Algérie et de mettre en avant les valeurs du sport», l'instance de Walid Sadi loue l'attitude des deux clubs qui va, sans l'ombre d'un doute, réconcilier les Sanafir et les Chnaoua.

■ K. Yamine

AFFAIRE USM ALGER-RS BERKANE Le TAS entame la procédure

Le Tribunal arbitral du sport (TAS), dont le siège est basé à Lausanne, a publié jeudi dernier un communiqué concernant la demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine de football entre l'USM Alger et la RS Berkane.

Le TAS a confirmé avoir enregistré l'appel déposé par la FAF et l'USM Alger contre la décision de la CAF, la FRMF et la RS Berkane. Cette décision a été rendue suite à une série de décisions antérieures qui avaient validé l'utilisation des maillots de Berkane dans le tournoi. Les appelants ont également déposé une requête urgente pour suspendre immédiatement l'exécution de la décision attaquée, mais celle-ci a été rejetée par la présidente de la Chambre d'appel du TAS. Le match retour a donc eu lieu, se soldant par une nouvelle défaite 3-0 de l'USMA sur tapis vert. Cependant, le TAS n'a pas encore rendu de décision sur le fond du litige. Les appelants demandent au TAS d'annuler la décision de la CAF et de déclarer que le maillot de la RS Berkane, considéré comme véhiculant un message politique, enfreint les règles du jeu, les règlements de la CAF et de la FIFA. L'audience préliminaire n'a pas encore eu lieu, et les parties échangent actuellement leurs mémoires écrits. La formation arbitrale qui statuera sur cette affaire est en cours de constitution, et une fois constituée, elle fixera le déroulement de la procédure, y compris la tenue d'une audience. Il est donc impossible de déterminer précisément le calendrier de la procédure à ce stade. Ainsi, aucune décision n'a encore été prise par le TAS, et la procédure semble être à ses débuts, annonçant un processus potentiellement long. Le verdict devrait probablement être rendu après la finale entre Berkane et Zamalek prévue les 12 et 19 mai.

■ Khaled H.

ÉQUIPE NATIONALE U17

Le satisfecit de Lahoussine

Installé au mois de février dernier à la barre technique de la sélection nationale de la catégorie des moins de 17 ans (U-17), Aziz Lahoussine est en train de réaliser un travail remarquable avec les Verts. Et pour cause, le successeur d'Arezki Remmane a réussi en un laps de temps très court à monter une équipe compétitive qui s'est illustrée lors du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie, organisé dernièrement en Algérie (16 au 27 avril 2024) où elle a échoué de peu à remporter le trophée après le nul concédé contre l'Égypte (1-1) lors de la 4^e et ultime journée. Une performance hautement saluée par l'ex-coach des U19 de l'USM Alger qui s'est dit très satisfait des résultats obtenus par ses jeunes loups avec une victoire face à la Libye (2-0) et trois nuls face respectivement au Maroc (1-1), à la Tunisie (1-1) et l'Égypte (1-1). «J'estime que le bilan de notre participation à ce tournoi de l'UNAF est des plus positifs.

Les résultats sont bien au delà des attentes pour une équipe formée en l'espace de deux mois seulement», nous a confié le sélectionneur des U-17. Pourtant, dira-t-il «Personne ne donnait cher de la peau de cette sélection avant le début du tournoi. Même les responsables de la direction technique nationale de la FAF avaient de grandes appréhensions. Ils craignaient que ne se reproduise le scénario de la sélection des U-20 après l'hululation subie lors du tournoi de l'UNAF, dis-



puté au mois de novembre dernier en Tunisie. Mais grâce au travail titanesque réalisé par le staff technique et à la volonté des joueurs on a pu relever le défi et tenir tête à des équipes huppées telles que l'Égypte». A présent, Aziz Lahoussine et son staff composé des Zakaria Benabed et Fayçal Bentalââ vont s'atteler à qualifier l'équipe nationale U17 au tournoi qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) de la catégorie, prévu en novembre prochain, dont la compétition se jouera par zones. Pour ce faire, «Nous avons déjà tracé un programme intense de préparation avec une moyenne de deux stages par mois, et ce, jusqu'au mois de novembre», nous a assuré le technicien algérien.

Et de poursuivre: «Pour l'heure, nous sommes dans l'attente de la décision de la CAF en ce qui concerne la catégorie d'âge qui sera retenue pour cette sélection. Si les joueurs nés en 2008 sont reconduits, je peux vous dire qu'il existe déjà une bonne ossature au sein de cette équipe avec la présence de joueurs comme Benaïssa Fettouche (PAC), Akram Chebli (ESS), Ayoub Benatta (ASO), Mohamed Benha-

kim (MCO) ou encore Haithem Kouchir (CRB). Nous comptons également organiser durant le mois de mai, un grand tournoi à Oran regroupant les sélections des 9 Ligues régionales. Le but étant de repérer les meilleurs éléments possibles dans cette catégorie d'âge en vue de constituer une équipe compétitive, capable de se qualifier à la CAN 2025». Pour conclure, le driver national n'a pas manqué de souligner le rôle important des différentes directions techniques régionales de la FAF dans le développement du football à l'échelle nationale. «Les DTR nous ont été d'un grand apport. Les responsables de ces structures nous ont beaucoup aidés lors des opérations de détection des jeunes talents U17 que nous avons mené au niveau des différentes zones à travers le territoire national», a-t-il affirmé.

Pour rappel, la dernière compétition à laquelle avait pris part la sélection des U17 remonte à la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

■ Mehdi F.

DIPLOMATIE

L'Algérie établit des relations diplomatiques avec le Commonwealth des Bahamas



Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a procédé mercredi dernier, avec son homologue du Commonwealth des Bahamas, l'ambassadeur Stan Oduma Smith, à la signature d'un communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, guidés par la volonté de développer et de renforcer les liens d'amitié et de coopération. Le communiqué conjoint stipule que les gouvernements des deux pays ont décidé d'établir des relations diplomatiques officielles, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies et aux dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963. L'Algérie et les Bahamas ont également convenu, par communiqué conjoint, de «développer des relations amicales sur la base des principes de la coexistence pacifique et du droit international, en particulier le respect et la promotion de la paix et de la sécurité internationales, l'égalité des Etats, le respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et des traités internationaux, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et l'intérêt commun». Les deux pays ont également convenu de «renforcer la coordination sur les questions multilatérales en faveur du développement durable à destination des pays en développement, exprimant leur conviction que l'établissement de relations diplomatiques contribuera à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun».

Agrément des nouveaux ambassadeurs d'Algérie auprès de la République de Slovaquie...

Le gouvernement slovaque a donné son agrément à la nomination de M^{me} Sabrina Kaci-Bey, en qualité d'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Slovaquie, indique jeudi dernier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

...et de la République d'Éthiopie

Le gouvernement éthiopien a donné son agrément à la nomination de M^{me} Selma Malika Haddadi, en qualité d'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE Larbaoui en Gambie pour participer aux travaux

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, hier, en Gambie pour prendre part aux travaux du sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui s'est rendu, ce vendredi, en Gambie où il représentera le président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet de l'OCI prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul», a précisé la même source. Cette conférence examinera «les questions politiques du monde islamique, principalement la question palestinienne ainsi que des questions économiques, humanitaires et sociales et celles liées au rejet du discours de la haine et de l'islamophobie, et à la promotion du dialogue entre les civilisations», a ajouté le communiqué.



ATTENTAT TERRORISTE DE L'OAS DU 2 MAI 1962

Recueillement à la mémoire des martyrs

UNE CÉRÉMONIE DE RECUEILLEMENT à la mémoire des travailleurs algériens tombés en martyrs lors de l'attentat à la voiture piégée exécuté par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), le 2 mai 1962, a été organisée jeudi dernier au port d'Alger.



Photo : Fouad S.

La cérémonie marquant le 62^e anniversaire de cet attentat a eu lieu en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rabiga, ainsi que celui des Transports, Mohamed

El-Habib Zahana, et des représentants des autorités locales de la wilaya d'Alger, des corps sécuritaires, des douanes algériennes et de la Protection civile.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative dédiée aux martyrs de cet attentat terroriste, avant la récitation de la Fatiha du saint Coran. «Cet événement tragique demeure profondément ancré dans l'esprit des Algériens, rappelant les sacrifices du

peuple dans sa quête de liberté et d'indépendance. Il témoigne de l'engagement inébranlable du peuple algérien à servir sa nation et à défendre les valeurs de lutte héritées de l'esprit de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954», a souligné Rebiga dans son allocution.

Le ministre a également rappelé les massacres perpétrés par l'OAS, qui a exécuté «plus de 400 opérations militaires et 2.300 attentats, dont celui qui a fait des victimes innocentes parmi les travailleurs du port d'Alger et des demandeurs d'emploi». Le ministre des Transports a déclaré que les «travailleurs du secteur, y compris ceux du port d'Alger, sont pleinement disposés à continuer à œuvrer à la préservation du message sacré des martyrs». Il a appelé à

«déployer davantage d'efforts pour relever les défis et contribuer à la réalisation du développement économique escompté dans l'Algérie nouvelle». De son côté, le PDG du port d'Alger, Rabah Biskri, a salué les sacrifices consentis par les travailleurs du port d'Alger durant la glorieuse guerre de Libération, tout en réaffirmant «l'engagement et la mobilisation des employés pour contribuer à l'édification d'une économie nationale forte».

Pour rappel, le port d'Alger a été le théâtre, le 2 mai 1962 vers 6h du matin, d'un attentat à la voiture piégée exécuté par l'OAS au lendemain de la proclamation du cessez-le-feu en Algérie, faisant 200 martyrs et plus de 250 blessés.

■ Rostom Belgacem/APS

BORDJ-BADJI MOKHTAR

Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés

Un terroriste a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi dernier, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, jeudi, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar, en sixième Région militaire, le terroriste dénommé D. Omar, et a arrêté deux éléments de soutien et récupéré un pistolet automatique, trois chargeurs de munitions et divers objets», a précisé la même source.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Mettre fin au black-out médiatique du makhzen

Les travaux de la première conférence médiatique internationale pour la solidarité avec le peuple sahraoui ont débuté, jeudi dernier, dans les camps de réfugiés sahraouis à Boujdour, durant lesquels, les participants vont passer en revue la situation politique, diplomatique et humanitaire, dans le contexte du black-out médiatique imposé par l'occupation marocaine pour occulter la nature de la lutte menée par les Sahraouis pour l'indépendance. Cette première conférence médiatique internationale a eu lieu en présence du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, du ministre de l'Information, Hamada Salma Daf, de membres du Conseil national sahraoui et du Conseil consultatif sahraoui, en sus de diplomates, d'écrivains, de journalistes et de militants politiques venus des cinq continents. «La lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermina-

tion doit être présentée par les médias étrangers comme étant une question de résistance d'un peuple contre l'occupation marocaine et ses démarches expansionnistes», a indiqué Sidati. Il a ajouté que l'organisation de cette conférence constitue «une opportunité pour mettre en exergue certains faits, notamment que le peuple sahraoui subit une guerre féroce et une propagande médiatique destructrice et meurtrière», évoquant «la guerre médiatique trompeuse menée par le Maroc, en quête de légitimer son occupation odieuse du Sahara occidental en falsifiant la réalité et en prétendant par exemple qu'il y a un essor et un développement à l'intérieur des territoires occupés, alors qu'il continue à exploiter et piller ses richesses et à réprimer son peuple, avec le soutien propagandiste extérieur, telles la France, l'Espagne et l'entité sioniste».



La Météo du Samedi 4 Mai 2024

■ Alger 23° ■ Annaba 25° ■ Constantine 27° ■ Oran 23° ■ Ouargla 31° ■ Tamanrasset 35° ■ Tindouf 29° ■ Illizi 40° ■



Fadjr	4.12
Dohr	12.46
Assar	16.32
Maghreb	19.42
Ichaâ	21.11

CHANGE		
BILLET	ACHAT	VENTE
1 \$	134,37DA	134,39DA
1 €	143,43 DA	143,50 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	▼	1 \$	▼
134,37DA		134,39DA	
1 €	▼	1 €	▼
143,43 DA		143,50 DA	

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23